



04 77 48 77 48
www.saint-etienne.fr

ville de
Saint-Étienne

DOSSIER DE CANDIDATURE 2015/2020

VILLE AMIE DES ENFANTS



Comité Français pour l'UNICEF

Siret 784 671 695 00087

www.unicef.fr

Comité de la Loire

17 rue Sainte Catherine

42000 Saint Etienne

04 77 21 98 83

unicef42@unicef.fr

Monsieur Jean Marie Dru

Président d'UNICEF FRANCE

Saint Etienne le 30 juin 2015

Monsieur,

La ville de Saint Etienne a souhaité proposer sa candidature au renouvellement de son appartenance au réseau pour la durée du nouveau mandat 2014/2020.

Au sein du « Comité départemental des VAE », que nous avons mis en place début 2013, Madame Guillaud salariée chargée de mission au service Education – a participé aux deux réunions de réflexion et de préparation du nouveau dossier (juin 2014 et janvier 2015) avec les villes de Chamond et Roanne. Nous avons également rencontré les élus en charge du dossier.

Finalement, la ville de Saint Etienne n'a pas souhaité inscrire un projet innovant dans toutes les thématiques du dossier VAE.

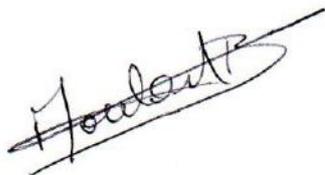
Associé à différentes commissions et manifestations de la ville, le comité départemental pour l'Unicef a travaillé en 2014 avec le service Education pour la mise en place d'actions de plaidoyer dans le cadre des TAP 2014/2015 et d'une formation de jeunes animateurs.

Souhaitant poursuivre le travail de réflexion et de partenariat engagé, je vous prie d'accueillir favorablement le dossier de la ville de Saint Etienne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments solidaires.

Bernadette Moulard

Présidente du comité Unicef 42



VILLE DE SAINT-ETIENNE DIAGNOSTIC LOCAL

PRÉAMBULE

La ville a la volonté d'offrir aux enfants, aux jeunes et aux familles un environnement pour grandir et s'épanouir sereinement.

C'est permettre aux familles de choisir le mode de garde le plus adapté à leurs besoins.

C'est trouver au sein de l'école un cadre propice à l'apprentissage, à l'éveil et au lien social.

C'est aussi rendre les jeunes acteurs de leur vie et de leur ville.

Ces orientations traversent le plan de mandat des élus, et sont des valeurs inscrites dans le Projet Educatif Local en cours d'élaboration avec les partenaires de la ville.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La ville est la 14^e de France, au cœur d'une agglomération de plus de 400 000 habitants.

Elle est marquée par son passé industriel : production de cycles, rubans, armes, métallurgie, exploitation minière. Sa population témoigne des différentes vagues d'immigration, liées au besoin en main-d'œuvre.

La structure urbaine a suivi l'activité industrielle : un parc de logements social important, des cités ouvrières.

Le déclin de l'industrie a généré des pertes d'emploi et des friches industrielles.

Aujourd'hui, Saint-Etienne affirme sa spécificité dans le domaine de l'optique, de l'ingénierie des surfaces, de la mécanique, du textile médical avec des pôles de compétitivité.

La ville a fait depuis plus de dix ans maintenant le pari du design, comme moyen de faire vivre et évoluer son capital productif et créatif, et ainsi de contribuer à la perception du design comme facteur d'innovation et de développement des entreprises. Elle a été nommée « Ville créative Design » Unesco en 2010.

Elle poursuit sa transformation urbaine en veillant à assurer un meilleur équilibre territorial. Elle est soutenue par l'EPASE (établissement public d'aménagement de Saint-Etienne) et par l'ANRU (agence nationale de rénovation urbaine) pour ses quartiers prioritaires.

Sources : les chiffres proviennent des données de la CAF de la Loire (au 31/12/2013), de l'INSEE (RP 2011), de la Direccte et de Pôle Emploi (au 31/12/2013), du diagnostic de veille des quartiers stéphanois d'EPURES.

ELEMENTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

La ville de Saint-Etienne connaît une baisse continue de sa population, quoiqu'en cours de ralentissement : elle est passée de 180 438 habitants en 1999 à 171 961 habitants en 2009 (-4,7%) puis à 170 049 en 2011 (- 1,1 %).

Les 0/14 ans représentent 15 % de la population.
La part de la tranche 15/29 ans est importante : 22,67 %.

Les ménages sont composés :

- de personnes vivant seules (46%)
- de couples avec enfants, 20% à Saint-Etienne
 - de couples sans enfant (23%)
 - de familles monoparentales (9%)

42 551 familles sont allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales, (51% des ménages de la commune), couvrant 91 556 habitants. Ce chiffre est supérieur à celui de 2009 (42046, soit + 1,2 %).

LOGEMENT

La commune de Saint-Etienne dispose en 2011 de 96 350 logements.

Le taux de résidences principales est de 86 %, la ville présentant un taux de logements vacants important (11 %).

Le taux de logements sociaux est de 22 %, largement concentrés sur les quartiers de Montreynaud, Tarentaize et Sud-Est où il peut atteindre 50 à 70 %.

Sur la période 2010/2014, 3129 logements neufs ont été livrés. 4286 sont prévus pour la période 2015/2020.

Dans le même temps (2010/2014), 991 logements ont été démolis, tant pour résorber les poches d'insalubrité que pour reconfigurer une nouvelle offre de logement sociaux.

La ville développe des projets innovants, avec deux éco-quartiers en cours de réalisation, et favorisera l'habitat intergénérationnel.

ACTIVITE ECONOMIQUE – EMPLOI

1 – Contexte économique (sources Etat/Directe)

Le bassin d'emploi Loire Sud concentre 58% de l'emploi du département de la Loire avec 109 321 salariés. Le bassin d'emploi compte 23 518 établissements.

Le tissu économique se caractérise par un nombre important de PME : 1% seulement de l'emploi salarié est dans des entreprises de plus de 50 salariés.

La répartition par grands secteurs d'activités est la suivante : les services (56%), le commerce (16%), l'industrie (20%) et la construction (8%). On peut remarquer la part encore importante de la métallurgie et la faiblesse du tertiaire supérieure par rapport à Lyon ou à Grenoble.

Depuis 2008, le nombre d'emplois salariés a chuté de 6,5% sur Loire Sud alors qu'il a augmenté sur Rhône Alpes (+ 0,2%).

L'industrie a été particulièrement touchée : - 18% du nombre d'emploi entre 2008 et 2013. La construction a accusé également une baisse - 2% sur 1 an, le commerce - 1,3% sur 1 an et les services - 0,6% sur 1 an.

En 2009, le taux de cadres constaté dans la commune est de 6,6%.

2 – Contexte social (sources Direccte et Pôle Emploi)

Sur le bassin d'emploi Loire Sud, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 5,3% en 2014 et de 32,5% sur les 5 dernières années (catégories A, B et C). Cette augmentation du chômage s'est traduite par une augmentation importante des chômeurs (+ 1 an de chômage) : + 99% sur 5 ans et des seniors (+ 50 ans) + 86% sur 5 ans.

Le bassin de l'emploi Loire Sud compte 35 768 demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) au 31 décembre 2014. 46% sont des chômeurs de longue durée (+ 1 an de chômage).

Sur la ville de Saint-Etienne, on recensait 17 650 demandeurs d'emplois au 31-12-13 (catégories A,B,C). 46% sont des chômeurs de longue durée.

Depuis 2010, l'évolution des demandeurs d'emploi (toutes catégories) est de + 3,25 % en moyenne.

La Mission Locale pour les jeunes chargée d'accueillir les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans de Saint-Etienne a recensé une augmentation de 9% de son public suivi au cours de l'année 2014 et de 18% depuis 5 ans.

27% des demandeurs d'emploi de la Ville se concentrent sur les 7 quartiers du contrat de ville : Montreynaud, Sud Est, TBC, Crêt de Roch, Cotonne, Soleil et Terrenoire.

3 – Contexte financier et fiscal.

Le revenu par unité de consommation (RUC) médian de Saint-Etienne (15 963€) est inférieur de 4,7% par rapport à celui de l'agglomération (16 755€), et inférieur de 13% par rapport à celui constaté en France Métropolitaine (18 355€). Depuis 2006, il progresse également moins vite, à euro constant, dans la commune (+1,7%) que dans le reste de l'agglomération (+2,7%) ou qu'en France Métropolitaine (+3,6%). 52% des ménages sont imposables dans la commune (53% dans l'agglomération), en régression de 2,3 points depuis 2006.

PETITE ENFANCE

La ville de Saint-Etienne offre deux types d'accueil : les structures municipales et les structures associatives, qu'elle subventionne.

Au 1er septembre 2014, les familles peuvent s'orienter vers :

- les structures municipales.

10 structures multi-accueil proposent 454 places en accueil régulier et occasionnel,
1 jardin d'enfants propose 50 places en accueil régulier et occasionnel,

1 crèche familiale propose 36 places en accueil régulier,
soit 540 places au total qui représentent 1 193 953 heures de garde.

– les structures associatives.

12 structures multi-accueil proposent 398 places en accueil régulier et occasionnel,
1 jardin d'enfant propose 20 places en accueil régulier et occasionnel,
1 crèche familiale propose 6 places en accueil régulier,
soit 424 places au total qui représentent 846 398 heures de garde.

La ville accroît et adapte régulièrement son offre de places d'accueil pour les 0/6 ans.

REUSSITE EDUCATIVE

A la rentrée 2014-2015, les établissements scolaires du 1er degré de la commune de Saint-Etienne regroupent 15 979 élèves. Ceux-ci sont répartis en section maternelle (6 346), élémentaire (9 633). 21 Classes d'Intégration Scolaire (CLIS) accueillent 222 élèves en situation de handicap.

L'effectif des écoles privées du 1er degré représente 26 % des élèves.

La ville compte 10 collèges publics et 8 collèges privés, ainsi que 7 lycées publics et 9 lycées privés.

Différents dispositifs sont mis en œuvre pour contribuer à la réussite éducative des enfants.

1 - Le Projet éducatif de territoire.

Lors de la rentrée 2014/2015, la ville a mis en place la réforme des rythmes scolaires sous forme d'expérimentation : 15 écoles ont fonctionné avec un après-midi libéré (de 13 h 30 à 16 h 30), et bénéficiant d'activités proposées par une association d'éducation populaire ou un centre social : activités sportives, artistiques, culturelles, ludiques...

Dans les 73 autres écoles publiques de la ville, la fin de la classe à 15 h 45 a été suivie d'1 heure d'accompagnement éducatif municipal (AEM), encadrée soit par un intervenant généraliste (vacataire assurant une aide aux devoirs) soit par un intervenant spécialisé proposant une activité sportive, artistique, ludique. Il s'agissait de proposer un temps récréatif avec une plus-value éducative.

Les personnels municipaux de la direction des sports et des divers équipements culturels (musées, conservatoire, archives, médiathèques...) ont assuré des activités dans les deux cadres.

Toutes ces activités sont gratuites pour les familles.

Le fonctionnement pour l'année scolaire 2015/2016 est en cours de finalisation. Son principe est la généralisation sur toutes les écoles d'un atelier périscolaire d'1 h 45, un jour par semaine, avec des activités sportives, artistiques, culturelles, ludiques et d'éducation à la citoyenneté, mises en place par les associations d'éducation populaire et financées par la ville. L'accompagnement à la scolarité perdurera deux jours par semaine, d'une durée d'1 heure.

2 – le DRE

Pour répondre au besoin de suivi individualisé pour des enfants dont la réussite éducative subit des perturbations, la ville et les partenaires institutionnels (Direction départementale de la cohésion

sociale, Conseil départemental, Caisse d'Allocations familiales de la Loire, Education nationale) ont mis en place, en 2007, un Dispositif de Réussite Educative (DRE) sur les quartiers du Crêt de Roc et de Tarentaize-Beaubrun.

Le nombre d'enfants accueillis a régulièrement augmenté depuis 2007, au fur et à mesure de la structuration du dispositif et de l'embauche de professionnels.

En 2014, 113 enfants de 2 à 16 ans, représentant 61 familles, ont intégré le DRE pour une durée moyenne de 18 mois. (En 2013, 148 enfants pour 85 familles)

Les actions mises en place au cours du parcours relèvent de 4 domaines : scolaire, santé, socio-éducatif, socio-culturel.

En lien avec la géographie prioritaire, les quartiers concernés sont aujourd'hui Crêt de Roc / le Soleil et de Tarentaize-Beaubrun / Couriot. Le constat par les acteurs de terrain de difficultés sur le quartier de la Cotonne va conduire à l'extension du dispositif en 2015.

3 – L'accueil des ENAF, enfants non francophones

La ville de Saint-Étienne est un territoire d'accueil important de populations migrantes. En lien avec les services de l'Education nationale, les enfants sont accueillis en fonction de leur lieu d'hébergement et de la capacité de l'école. Cet accueil dans les écoles stéphanoises concerne environ 350 enfants en 2014/2015.

4 – Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

Ce dispositif financé par la CAF et porté par 26 associations en 2014/2015, permet un soutien aux élèves sur les aspects de méthode et d'organisation du travail scolaire.

5 – La géographie prioritaire de l'Education nationale.

9 écoles (4 élémentaires, 4 maternelles et une primaire) sont concernés par le programme REP+ et 14 (7 maternelles et 7 élémentaires) par les réseaux de réussite scolaire (RRS).

Parmi ces écoles, 10 élémentaires bénéficient de l'accompagnement en faveur des jeunes scolarisés (AFJS), dispositif de l'Education nationale mettant en œuvre une aide aux devoirs et des activités culturelles, artistiques et sportives. La Ville intervient financièrement aux côtés de l'Education nationale.

6 – Le périscolaire.

Pour faciliter leur vie professionnelle, les familles disposent d'un accueil périscolaire le matin et le soir, assuré par les associations de quartier, dans leurs locaux ou dans les écoles. Les tarifs sont fonction du quotient familial. L'accueil est organisé par la ville, par le biais d'une convention, ce qui permet d'une part une uniformité sur le territoire (conditions d'accès, horaires, tarifs) et d'autre part une harmonisation des pratiques (organisation des espaces, respect des besoins de l'enfant...).

En 2014, 22 accueils fonctionnent pour, en moyenne, 220 enfants le matin et 600 le soir.

SPORTS LOISIRS CULTURE

Les pratiques extrascolaires sont nécessaires à l'épanouissement de la personnalité d'un enfant et favorisent sa socialisation.

1 – Animation

Saint-Étienne est dotée d'un tissu associatif et d'une offre de loisirs riche, en particulier en ce qui

concerne les activités dédiées à la jeunesse. Ainsi, de nombreux centres sociaux et centres de loisirs accueillent, lors des vacances scolaires mais aussi tout au long de l'année, les jeunes stéphanois. Les habitants de la plupart des quartiers peuvent bénéficier aisément des services d'au moins une de ces structures.

A ce jour, la Ville de Saint-Étienne compte 36 structures associatives, réparties sur l'ensemble du territoire, proposant de l'offre de loisirs aux jeunes entre 3 ans et 17ans.

Elle soutient aussi 5 ludothèques réparties sur le territoire, dans les quartiers de Solaure, de la Métare, de Beaulieu, de Montreynaud, et du Crêt de Roc.

Ces lieux permettent à tous les publics d'accéder aux jeux et jouets, et d'apprendre à prendre plaisir à jour ensemble. Ce sont par ailleurs de véritables lieux de socialisation et d'échanges entre différents publics et générations .

De véritables partenariats se nouent dans le quartier autour de la ludothèque (établissements scolaires, autres structures du quartier...).

2 – Sport

La ville compte

35 gymnases,

41 équipements de plein air,

4 piscines et 1 centre nautique,

1 patinoire,

13 City-stades,

1 skate-park,

1 golf,

1 base nautique,

largement mis à disposition de tous les publics.

187 associations proposent des activités sportives et de loisirs aux publics jeunes.

3 – L'offre culturelle

La ville dispose de nombreux équipements qui offrent des animations aux enfants et aux jeunes, soit en temps scolaire soit pendant les temps de loisirs.

Les équipements municipaux :

Archives municipales

Musée d'Art et d'Industrie

Musée de la Mine

Conservatoire à Rayonnement Régional

Médiathèques : médiathèque centrale de Tarentaize, six médiathèques de proximité (Beaulieu, Carnot, La Cotonne, Solaure, Terrenoire et Tréfilerie), deux bibliobus, un centre de ressources pour les enseignants et les collectivités et l'E.C.M. (Espace Culture Multimédia).

Cinémathèque

Opéra-Théâtre

Le Comité des Activités Nouvelles (CAN) est chargé de répertorier et coordonner cette offre pour la mettre à disposition des écoles, selon des parcours.

Thématique n°1

Bien-être et cadre de vie

FICHE ACTION 1

Le patrimoine scolaire de la ville est très important : 88 écoles, et plutôt ancien. Les travaux portent prioritairement sur la mise en conformité, l'entretien et le contrôle des consommations d'énergie. La ville y consacre un budget important (1,8 M€ en 2015). Les travaux de propreté et d'embellissement sont menés en fonction de l'état de l'école. En 2009, une opportunité s'est présentée avec un axe « design dans la cité» du Grand Projet Rhône-Alpes. La Cité du design a apporté son expertise pour l'expérimentation de l'action. Il s'agit d'aller plus loin que la remise en peinture de locaux, en réinterrogeant les usages des différents utilisateurs (agents, élèves, enseignants) pour répondre au mieux à leurs attentes.



Titre de l'action	<i>Je participe à la rénovation de mon école !</i>
Action réalisée et/ou en cours	4e édition en cours
Projet à venir	

<p>Ce Projet/Action est-il innovant ?</p> <p>En quoi ?</p>	<p>L'innovation réside dans la participation des élèves et des enseignants à la conception d'un réaménagement de leur école, et dans l'accompagnement par des professionnels.</p>
PORTEUR	
<p>Structure de rattachement</p>	<p>Ville de Saint-Etienne</p>
<p>Direction / Service pilote</p>	<p>Direction Education</p>
DESCRIPTION DE L'ACTION ET DE SES OBJECTIFS	
<p>Description de l'action : en quoi consiste l'action ?</p>	<p>Sélection d' une école sur appel à projet, en vue de la rénovation et du réaménagement d'un espace ou d'un service qui le nécessite (cour, cantine, hall d'accueil, bibliothèque, signalétique...).</p> <p>Conduite d'ateliers dans les classes, pendant le temps scolaire, encadrés par un designer (8 séances de 2 h pour chaque classe).</p> <p>Production par le designer d'un programme de travaux, sur la base des idées émises par les élèves.</p> <p>Réalisation des travaux par les services de la ville et les entreprises.</p>
<p>Objectifs de l'action</p>	<p>Offrir aux élèves et aux enseignants un cadre de travail agréable et conforme aux usages.</p> <p>Faire des élèves les acteurs du projet, en leur permettant de s'exprimer, d'argumenter, d'imaginer</p> <p>Faire découvrir et sensibiliser les élèves au design</p> <p>Guider les élèves vers la conception et organiser la réflexion de ceux-ci sur leur école, le lieu, les différents espaces....</p> <p>Provoquer des échanges entre élèves, agents techniques de la ville, artisans, autour de la découverte des métiers.</p> <p>Faire entrer les parents dans l'école</p>
<p>-Par qui l'action a-t-elle été décidée ?</p> <p>-Sur quels fondements ?</p>	<p>Initiative de la ville</p> <p>Saint-Etienne, ville de design UNESCO, a la volonté d'intégrer le design dans tous les axes de la vie des Stéphanois, dont les enfants dès leur plus jeune âge.</p>
<p>Mise en œuvre de l'action / Partenariat</p>	<p>Les partenaires : Education nationale, Cité du design, directions Bâtiments et Education de la Ville de Saint-Etienne. DRAC. Ils interviennent aux différents stades de l'action : jury pour la sélection de l'école puis du designer, expertise, contenu pédagogique des ateliers et adaptation aux niveaux de classes, suivi du chantier, financement.</p>

Coût et moyens de financement	Environ 8000 € pour la prestation du designer (ville + DRAC). + Coût des travaux : ville
Dates de l'action Durée Fréquence	Les ateliers dans l'école se déroulent de novembre à mars, les travaux pendant les vacances d'été
L'action est-elle ?	Reconduite tous les 1 ou 2 ans
Public ciblé : -Nombre d'enfants/de jeunes concernés -Tranches d'âge	5 classes minimum soit 120 élèves en moyenne, du CP au CM2
IMPLICATION /PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS	
-Ont-ils été à l'initiative du projet ? -ont-ils été consultés lors de : <ul style="list-style-type: none"> • Son élaboration ? • Sa mise en œuvre ? • Son évaluation ? -Quels outils de participation ont été utilisés ?	Non Non Oui ils le seront
REPERCUSSIONS SUR LE TERRITOIRE	
Evaluation : Avec quels outils ?	En cours Réflexion sur une enquête auprès des élèves dans l'école et ceux qui l'ont quittée pour mesurer les apports de l'expérience
Résultats : -résultats attendus -résultats réels, effectifs	Amélioration du cadre bâti de l'école Appropriation par les élèves et les parents des lieux rénovés Découverte du design Prise de conscience par les élèves et les familles du rôle du design dans la vie quotidienne de la cité Cahier de préconisations rédigé par le designer pour permettre la reproduction du réaménagement dans d'autres écoles.

<p>Y a-t-il eu des effets inattendus (positifs /négatif) ? Si oui, les quels ?</p>	<p>En positif : implication des parents pour continuer à faire vivre le projet Cohésion renforcée de l'équipe enseignante, qui peut générer un meilleur climat dans l'école La méthode des ateliers inspire d'autres donneurs d'ordre sur d'autres thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none">- Saint-Etienne Métropole et le plan pour l'école numérique,- l'Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne pour la construction d'une école neuve.
--	---

Thématique n°1

Bien-être et cadre de vie

FICHE PROJET 2

La volonté politique est de mieux associer les Stéphanois à la vie publique, pour que chacun s'exprime librement ou participe à la construction des projets de son quartier, par le biais de conseils de quartiers ouverts, dynamiques et rajeunis. Pour inciter le plus grand nombre, et notamment les jeunes, à participer à cette démocratie locale, des outils numériques seront développés. Véritable trait d'union, une plate forme participative sera l'outil d'une meilleure écoute, concertation, action et information. Une charte de la démocratie locale est en cours d'élaboration, à la suite d'ateliers qui ont permis les échanges entre élus, citoyens, associations, groupes d'habitants... La concertation sur les aménagements d'espaces publics est une première expérimentation.



Titre de l'action / projet	Concertation des enfants et des jeunes sur les aménagements des espaces publics
Action réalisée et/ou en cours Projet à venir	En préparation

<p>Ce Projet/Action est-il innovant ?</p> <p>En quoi ?</p>	<p>La charte de la démocratie locale (en cours de validation) instaure, pour tous les projets d'aménagement, différents niveaux de concertation avec les organes consultatifs de la ville.</p> <p>Il est prévu notamment d'associer le Conseil Municipal des Enfants et le Conseil Consultatif de la Jeunesse aux projets à l'initiative des conseils de quartier.</p>
PORTEUR	
<p>Structure de rattachement</p>	<p>Ville de Saint-Etienne</p>
<p>Direction / Service pilote</p>	<p>Direction Relation citoyenne</p>
DESCRIPTION DE L'ACTION ET DE SES OBJECTIFS	
<p>Description de l'action : en quoi consiste l'action ?</p>	<p>Consulter les enfants et les jeunes sur les projets d'aménagement pouvant les concerner (espaces publics, jeux d'enfants, circulation piétonne, tri sélectif...)</p> <p>Faire avec eux un état des lieux des usages des lieux actuels et futurs</p> <p>Tenir compte de leurs besoins dans la réalisation</p>
<p>Objectifs de l'action</p>	<p>Répondre aux besoins des enfants et des jeunes</p> <p>Permettre l'appropriation des réalisations pour qu'elles deviennent des lieux de vie ouverts à tous, partagés et respectés</p> <p>Permettre la réflexion, la projection</p>
<p>-Par qui l'action a-t-elle été décidée ?</p> <p>-Sur quels fondements ?</p>	<p>Initiative de la ville</p> <p>La proximité avec le citoyen est une priorité des élus</p>
<p>Mise en œuvre de l'action / Partenariat</p>	<p>L'action sera menée par un chef de projet (responsable de mairie de proximité, chef de projet urbain), qui associera selon le contexte l'école, la structure d'animation du territoire, le CME, le CCJ...</p> <p>Si nécessaire, intervention d'un médiateur ou d'un designer.</p> <p>Le chef de projet présentera la problématique ou le projet d'aménagement, soit lors d'un conseil de quartier, soit lors d'un temps dédié, selon la nature du projet. Il mettra en place les outils nécessaires au recueil des avis : temps</p>

	d'échanges, visite sur place, ateliers créatifs, éventuellement en lien avec le médiateur ou le designer.
Coût et moyens de financement	Pour les projets majeurs : coût du prestataire intégré dans le budget d'investissement Pour les projets d'initiative locale : dans le cadre des enveloppes des conseils de quartier
Dates de l'action Durée Fréquence	Selon les projets
L'action est-elle ?	pérenne
Public ciblé : -Nombre d'enfants / de jeunes concernés -Tranches d'âge	Enfants des écoles élémentaires (6/11 ans) Elus du CME ((10/12 ans) Jeunes du CCJ (16/25 ans)
IMPLICATION /PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS	
-Ont-ils été à l'initiative du projet ? -ont-ils été consultés lors de : <ul style="list-style-type: none"> • Son élaboration ? • Sa mise en œuvre ? • Son évaluation ? -Quels outils de participation ont été utilisés ?	Non Ils le seront
REPERCUSSIONS SUR LE TERRITOIRE	
Evaluation : Avec quels outils ?	Oui enquête
Résultats : -résultats attendus -résultats réels, effectifs	Satisfaction des usagers Respect des espaces publics
Y a-t-il eu des effets inattendus (positif /négatif) ? Si oui, les quels ?	

Thématique n°2

Non-discrimination et égalité d'accès aux services



Pour garantir un égal accès aux services municipaux, la ville applique un paiement au quotient familial pour la restauration scolaire, le centre de loisirs municipal, l'école des sports, les crèches, l'accueil périscolaire... avec des tranches qui favorisent les très bas revenus. Les enfants ont ainsi accès à une offre de qualité au plus près des ressources des familles.

Pour la restauration, par exemple, le tarif minimal d'1 € n'a pas évolué depuis 2011, pour un repas 100 bio, à 46 % local, avec une option végétarien.

En lien avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil départemental, la ville accueille 10 % d'enfants de familles à faibles ressources dans les crèches, pour favoriser la mixité sociale.

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires se fait par le biais d'un appel à projet, qui permet une égalité de prestations sur tout le territoire.

A l'occasion de l'anniversaire de la CIDE, les crèches municipales affichent une exposition sur les droits de l'enfant, ce qui permet de parler, avec un langage adapté, de la différence.

Thématique 3

Participation citoyenne des jeunes et des adolescents

Cette thématique se décline principalement avec deux instances : le Conseil Consultatif de la Jeunesse et le Conseil Municipal des Enfants.

Le CME : élus sur le volontariat, les enfants découvrent la vie municipale, développent leurs propres actions et se confrontent à l'exercice de la démocratie : vote, choix, représentativité, limites financières... Les prochaines élections auront lieu à l'automne 2015. La réflexion porte sur le développement du lien entre les enfants élus et leurs école grâce aux outils numériques.

Le CCJ voit son fonctionnement modifié : la tranche d'âge est élargie jusqu'à 25 ans.

La volonté politique est d'associer plus étroitement ces instances aux conseils de quartier sur le volet concertation (voir fiche 1-2).



FICHE PROJET 1

Titre de l'action / projet	Appel à projet jeunes
Action réalisée et/ou en cours Projet à venir	A venir

Ce Projet/Action est-il innovant ? En quoi ?	Le projet est innovant car il est demandé à des jeunes ou groupes de jeunes qui le souhaitent de porter un projet qui répond à un cahier des charges fixé par la ville et en faveur d'autres jeunes.
PORTEUR	
Structure de rattachement	Ville de Saint-Etienne
Direction / Service pilote	Direction Animation, Jeunesse, Vie Associative
DESCRIPTION DE L'ACTION ET DE SES OBJECTIFS	
Description de l'action : en quoi consiste l'action ?	Dans les thématiques prioritaires qui sont : santé, sport, culture, environnement, milieu socio-professionnel... La ville lance un appel à projet auprès de jeunes afin, pour exemple : <ul style="list-style-type: none"> ° de trouver des solutions innovantes aux problèmes constatés par la jeunesse stéphanoise ; ° de lancer des actions sur des prochains événements qui se déroulent dans la ville afin de contribuer à leur plus grande réussite.
Objectifs de l'action	Les différents projets doivent avoir un caractère citoyen et/ou innovant, ils doivent présenter un intérêt particulier pour le territoire et pour les jeunes stéphanois. Le fait de confier le portage du projet à des jeunes leur donne l'occasion de développer leur autonomie ainsi que leur engagement. Le fait de demander à ce que des jeunes, au titre d'une association, travaillent ensemble, permet également de créer un lien social à travers des travaux collaboratifs.
-Par qui l'action a-t-elle été décidée ? -Sur quels fondements ?	Par la ville
Mise en œuvre de l'action / Partenariat	Après le lancement de l'appel à projet, une commission se réunira pour apprécier les projets présentés par les candidats. Les porteurs des projets retenus se verront dotés d'une subvention dont le montant permettra une aide substantielle à la réalisation de projets et d'actions ambitieux. Les commissions seront composées de

	représentants des services de la ville, d'élus en charge des thématiques abordées, des partenaires universitaires ou d'éducation populaire.
Coût et moyens de financement	En fonction de la qualité et du besoin de chaque projet
Dates de l'action Durée Fréquence	2 à 3 projets par an à partir du 2ème semestre 2015
L'action est-elle pérenne ou ponctuelle?	Elle peut être pérenne ou ponctuelle
Public ciblé : -Nombre d'enfants / de jeunes concernés -Tranches d'âge	Tous les jeunes du territoire stéphanois de 15 à 25 ans
IMPLICATION /PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS	
-Ont-ils été à l'initiative du projet ?	Selon la nature du projet
REPERCUSSIONS SUR LE TERRITOIRE	
Évaluation : Avec quels outils ?	Suivant les projets, elle pourra être réalisée par une enquête auprès des bénéficiaires En s'appuyant sur les structures qui travaillent avec des jeunes afin d'en toucher le plus grand nombre
Résultats : -résultats attendus	Selon les projets, la résolution d'un problème ou manque constaté, une plus grande réussite d'un événement...
Y a-t-il eu des effets inattendus (positif /négatif) ? Si oui, les quels ?	

Thématique 3

Participation citoyenne des jeunes et des adolescents

FICHE ACTION 2



Titre de l'action / projet	Conseil consultatif de la jeunesse
Action réalisée et/ou en cours Projet à venir	En cours
Ce Projet/Action est-il innovant ? En quoi ?	Le projet est innovant car il rassemble des jeunes conseillers de 15 à 25 ans dans le pilotage de différentes actions au sein de plusieurs commissions thématiques : santé, culture, animations, développement durable...
PORTEUR	
Structure de rattachement	Ville de Saint-Etienne
Direction / Service pilote	Direction Animation, Jeunesse, Vie Associative

DESCRIPTION DE L'ACTION ET DE SES OBJECTIFS	
Description de l'action : en quoi consiste l'action ?	Le Conseil Consultatif de la Jeunesse est une assemblée de jeunes étudiant ou résidant à St Etienne désireux de participer à la vie de la cité. Alliant dialogue et concertation, le CCJ se veut une instance favorisant l'échange sur des actions à développer, en lien avec les besoins du territoire.
Objectifs de l'action	Cette action permet : <ul style="list-style-type: none"> - une rencontre entre jeunes venus d'horizons différents qui représentent la jeunesse stéphanoise. Ceux-ci portent des projets dans différents domaines. - de bien appréhender le fonctionnement municipal et mieux connaître la ville par la rencontre avec divers acteurs locaux ainsi que de rapprocher les élus des besoins exprimés par la jeunesse. - de développer leur autonomie ainsi que leur engagement.
-Par qui l'action a-t-elle été décidée ? -Sur quels fondements ?	Par la ville
Mise en œuvre de l'action / Partenariat	Les jeunes stéphanois qui souhaitent rejoindre le CCJ peuvent s'inscrire en ligne sur le site de la ville. S'ils répondent aux critères d'âge, ils obtiennent un mandat de conseiller consultatif de la jeunesse pour une durée d'un an, de novembre à octobre de chaque année, renouvelable 1 fois. Un animateur est en charge de les encadrer et de leur apporter les ressources nécessaires au bon déroulement et à la réussite de leurs actions. Les conseillers proposent des projets d'actions qui sont validés par l'élue(e) en charge de la jeunesse et de la vie étudiante. Ensuite, chaque conseiller choisit la commission dans laquelle il souhaite œuvrer. Tous les mercredis, les différentes commissions se réunissent à l'Espace Info Jeunes de la ville.
Coût et moyens de financement	9 400 € par la ville de St Etienne
Dates de l'action	Tous les ans

Durée Fréquence	
L'action est-elle pérenne ou ponctuelle?	L'action est pérenne
Public ciblé : -Nombre d'enfants / de jeunes concernés -Tranches d'âge	Tous les jeunes du territoire stéphanois Une quarantaine de 15 à 25 ans
IMPLICATION /PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS	
-Ont-ils été à l'initiative du projet ?	Non, c'est un projet ville
REPERCUSSIONS SUR LE TERRITOIRE	
Évaluation : Avec quels outils ?	Oui, une réunion d'évaluation est programmée en fin de mandat
Résultats : -résultats attendus	Que chaque jeune ait pu vivre une aventure de conseiller municipal en développant son autonomie dans des actions qui ont un rayonnement sur la ville de St Etienne, ainsi que d'avoir eu l'occasion d'accéder aux institutions et de participer à différents projets et événements citoyens
Y a-t-il eu des effets inattendus (positif /négatif) ? Si oui, les quels ?	

Thématique n°4

Sécurité et protection

FICHE ACTION 1



En 2011, la ville a décidé de s'appuyer sur des interventions déjà existantes pour développer un temps fort autour du vélo. En effet, chaque année, une centaine de classes élémentaires bénéficie d'un cycle d'initiation à la pratique du vélo avec l'école municipale des sports, qui permet un apprentissage des gestes techniques mais aussi comportemental : éducation au développement durable, sécurité, respect des autres. L'action ECOlier mobile a été mise en place pour prolonger l'initiation, en élargissant la sensibilisation à d'autres thèmes : transports en commun, santé...

Titre de l'action	ECOlier mobile
Action réalisée et/ou en cours Projet à venir	5e édition en préparation
Ce Projet/Action est-il innovant ? En quoi ?	Partenariat large d'acteurs intervenant pour et avec les enfants. Complémentarité d'interventions pour montrer le lien entre citoyenneté, développement durable et santé.

PORTEUR	
Structure de rattachement	Ville de Saint-Étienne / Education nationale
Direction / Service pilote	Direction Education
DESCRIPTION DE L'ACTION ET DE SES OBJECTIFS	
Description de l'action : en quoi consiste l'action ?	<p>Ateliers conduits pendant la semaine européenne de la mobilité, par différents partenaires, sur un site remarquable de la ville, le Parc du Puits Couriot (ancien site minier), sous forme ludique. Les ateliers : course d'orientation, randonnée à vélo, jeu sur le développement durable, piste de la prévention routière, éducation du regard... sont organisés en 2 parcours. Les classes sont divisés en 2 groupes, chaque groupe effectue un parcours, pour permettre ensuite les échanges en classe.</p> <p>La semaine se clôt avec un relais à vélo dans la ville, d'école en école, encadré par la police municipale et les conseillers pédagogiques de l'Education nationale</p> <p>La 2e semaine, les élèves se rendent sur la Foire économique Internationale, où le Conseil départemental installe une exposition sur les thèmes de la santé (alimentation, sport...), de l'environnement (eau, agriculture...).</p>
Objectifs de l'action	<p>Sensibiliser les enfants à la sécurité routière, au partage de la route, aux modes de déplacements doux, et plus généralement aux comportements citoyens.</p> <p>Comprendre le rôle préventif de la police municipale, en étant au contact de policiers en uniforme.</p> <p>S'approprier le patrimoine de la ville, notamment l'histoire du vélo et de la mine, par l'éducation du regard</p>
-Par qui l'action a-t-elle été décidée ? -Sur quels fondements ?	<p>Ville de Saint-Etienne et Education nationale</p> <p>Souhait d'avoir une action de sensibilisation pour des élèves qui, entrant au collège l'année suivante, vont se déplacer en vélo ou en transports en commun.</p>
Mise en œuvre de l'action / Partenariat	<p>En juin, appel à projet en direction des écoles dont les élèves ont participé à un cycle « vélo » en CM1 : les élèves doivent maîtriser au minimum la conduite d'un vélo (ce cycle est proposé par l'école municipale de cyclisme).</p> <p>En septembre : La Prévention routière, la police municipale, l'USEP (sport à l'école primaire), la STAS (société des transports stéphanois), le Musée de la Mine</p>

	<p>(municipal), l'école municipale de cyclisme animent chacun un atelier et encadre le relais dans la ville. La coordination est assurée par un conseiller pédagogique de l'Education nationale et une chargée de mission ville.</p> <p>La semaine suivante, lors de la foire internationale de Saint-Etienne, les élèves bénéficient d'ateliers proposés par le Département de la Loire et le Service départemental d'incendie et de secours. La direction de la foire offre les billets d'entrée aux élèves et accompagnateurs.</p>
Coût et moyens de financement	700 € pour rémunérer des déplacements (dépense ville)
Dates de l'action Durée Fréquence	Deux semaines en septembre. Chaque classe participe à 2 demi-journées.
L'action est-elle ?	Reconduite chaque année
Public ciblé : -Nombre d'enfants / de jeunes concernés -Tranches d'âge	Environ 400 élèves de CM2
IMPLICATION /PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS	
-Ont-ils été à l'initiative du projet ? -ont-ils été consultés lors de : <ul style="list-style-type: none"> • Son élaboration ? • Sa mise en œuvre ? • Son évaluation ? -Quels outils de participation ont été utilisés ?	<p>Non</p> <p>Non</p> <p>Non</p> <p>non jusqu'à présent, mais en réflexion</p>
REPERCUSSIONS SUR LE TERRITOIRE	
Evaluation : Avec quels outils ?	Grille d'évaluation à destination des enseignants, pour mesurer les actions périphériques induites (visite de musée, intervention de la police municipale dans la classe...).
Résultats : -résultats attendus -résultats réels, effectifs	<p>Améliorer les comportements des élèves dans les transports en commun</p> <p>Sensibiliser aux modes de déplacement doux</p> <p>Faire prendre conscience des dangers de la route et de la nécessité des équipements de protection</p> <p>Faire prendre conscience du lien entre sport et santé</p>

Y a-t-il eu des effets inattendus (positif /négatif) ? Si oui, les quels ?	Développement des suites « santé » avec l'implication de l'association ADOSEN/MGEN, qui propose des interventions dans les classes sur l'alimentation, l'hygiène dentaire, le sommeil, le sport, la vision...

Thématique n°4

Sécurité et protection

FICHE PROJET 2

Robots, jeux vidéo, télévision, publicité, application, code, innovation... le numérique est aujourd'hui au cœur des pratiques, les écrans font partie du quotidien des enfants et des jeunes, à la maison et à l'école.

Dans ce cadre, offrir l'opportunité d'un accès et de l'acquisition d'un niveau de maîtrise minimal tant technique que critique des technologies numériques pour tous les citoyens, et notamment pour les enfants et les jeunes, est un enjeu majeur pour tous les acteurs publics œuvrant à l'amélioration de la cohésion sociale et à la mise en place de modes de régulation sociétaux, prenant en compte la notion de développement durable dans ses aspects humains.

La Ville de Saint-Etienne soutient les EPN, installés dans les structures associatives, qui proposent des accès à l'Internet, ainsi qu'un accompagnement qualifié pour favoriser l'appropriation des technologies et des usages de l'Internet fixe et mobile.

Le Conseil départemental développe depuis plusieurs années un « plan numérique » à destination des collégiens. Il est apparu utile de mettre en place des actions spécifiques aux enfants des écoles du premier cycle, en complément des usages pédagogiques mis en œuvre par l'Education nationale.



Titre de l'action / projet

**Sensibilisation à l'utilisation des outils numériques
et éducation aux média**

Action réalisée et/ou en cours Projet à venir	Projet
Ce Projet/Action est-il innovant ? En quoi ?	Accompagner les enfants dans une pratique pour les faire avancer dans leur raisonnement. Mise en synergie des acteurs du territoire : éducation populaire, Education nationale, Conseil départemental.
PORTEUR	
Structure de rattachement	Ville de Saint-Etienne
Direction / Service pilote	Directions Education et Jeunesse, Animation et Vie associative
DESCRIPTION DE L'ACTION ET DE SES OBJECTIFS	
Objectifs de l'action	Développer l'esprit critique pour l'utilisation d'Internet Faire réfléchir les enfants et les jeunes aux usages afin de développer de bonnes pratiques Donner des clés de compréhension pour sensibiliser aux risques d'Internet Agir sur ces thématiques dès le plus jeune âge
Description de l'action : en quoi consiste l'action ?	Sensibilisation et pratique du numérique Développer la culture scientifique à partir de modules de manipulation (être capable de décomposer un parcours en étapes, résoudre un problème grâce à la robotique...) Education aux médias (comprendre comment fonctionne le montage photos...) Intervention d'animateurs par cycle lors du temps périscolaire municipal et des centres de loisirs
-Par qui l'action a-t-elle été décidée ? -Sur quels fondements ?	Volonté municipale, avec appui du partenariat, à la suite d'un événement de 2 jours (EVENT 42 fin janvier 2015), réunissant les familles, les acteurs associatifs, les EPN (espaces de pratiques numériques)
Mise en œuvre de l'action / Partenariat	Les 7 EPN de quartier de la ville proposeront des cycles de 7 séances avec des modules adaptés à l'âge des enfants et des jeunes (4 cycles sur l'année scolaire)
Coût et moyens de financement	5000 € pour l'achat de matériel Formation des animateurs des Espaces de Pratiques Numériques
Dates de l'action	Expérimentation en 2015

Durée	Développement en 2015/2016
Fréquence	1 fois par semaine dans 1 école
L'action est-elle ?	Expérimentale
Public ciblé : -Nombre d'enfants / de jeunes concernés -Tranches d'âge	Environ 1500 enfants 5 à 11 ans (GS de maternelle à CM2) pour les temps d'activité périscolaire 11 à 14 ans pour les Accueils Collectifs de Mineurs
IMPLICATION /PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS	
-Ont-ils été à l'initiative du projet ? -ont-ils été consultés lors de : <ul style="list-style-type: none"> • Son élaboration ? • Sa mise en œuvre ? • Son évaluation ? -Quels outils de participation ont été utilisés ?	Non Non Non oui Test des modules effectué par des écoles et des centres sociaux en avril et mai 2015
REPERCUSSIONS SUR LE TERRITOIRE	
Evaluation : Avec quels outils ?	Oui
Résultats : -résultats attendus -résultats réels, effectifs	Appropriation raisonnée des technologies numériques
Y a-t-il eu des effets inattendus (positif /négatif) ? Si oui, les quels ?	

Thématique n°5

Parentalité



La parentalité se vit au quotidien dans toutes les crèches (municipales et associatives), en accueillant toutes les familles qui ont en besoin, soit parce qu'elles travaillent, soit social. Cet accueil (places réservées) permet aux familles et aux enfants de sortir de l'isolement. Le soutien à la parentalité se fait également au travers de dispositifs.

Les lieux d'accueil parents/enfants (LAPE) : la ville en soutient 4. Les parents sont accueillis avec leurs enfants, pour partager des jeux, rencontrer d'autres parents. Ils sont également une alternative à l'isolement.

Les conseils de crèche, avec des rencontres régulières, permettent aux familles de s'exprimer sur le fonctionnement.

Le Dispositif de Réussite Educative (DRE) associe étroitement les familles à la prise en charge des enfants qui entrent dans le parcours.

Des cafés des parents sont mis en place dans les écoles des quartiers prioritaires, sur l'incitation et avec le suivi de la ville.

La volonté des élus est de mieux impliquer les parents dans l'éducation et les apprentissages de leurs enfants, notamment pour l'atelier périscolaire. La réforme des rythmes scolaires se met en place avec une nouvelle organisation à la rentrée 2015, **cet axe du plan de mandat pourra faire l'objet d'une action innovante ultérieurement.**

Thématique n° 6

Santé, hygiène, alimentation FICHE ACTION 1

Au carrefour des préoccupations sociales et environnementales, la santé publique œuvre au bien-être de tous. Les interventions d'éducation pour la santé (EPS) menées par le service Promotion de la santé visent prioritairement les enfants scolarisés en établissements scolaires et les adultes en situation de vulnérabilité, domiciliés dans les quartiers populaires de la ville. Ces actions font l'objet d'un co-financement avec l'Etat, dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale.

Ces actions sont menées par deux animatrices santé et coordonnées par le responsable du service Promotion de la santé. Elle abordent différentes thématiques de santé, en lien avec les besoins du territoire : hygiène de vie (hygiène corporelle, bucco-dentaire et sommeil), accidents domestiques, et alimentation (prévenir le surpoids et l'obésité).

Pour ce qui concerne les 16-25 ans, un diagnostic santé des jeunes est en cours, en lien avec le service Jeunesse et Vie étudiante qui aboutira à un plan d'actions (échéance septembre).

Le but est d'amener les publics visés (enfants et adultes en situation de vulnérabilité) à développer des aptitudes individuelles tout au long de la vie, qui leur permettront de promouvoir leur santé et leur qualité de vie ainsi que celle de la collectivité.

L'amélioration de la pause méridienne, à la fois sur la qualité de la restauration et sur l'environnement général, participe de ces actions d'éducation pour la santé.



Titre de l'action / projet	Qualité des repas à la cantine municipale
Action réalisée et/ou en cours Projet à venir	En cours de développement
Ce Projet/Action est-il innovant ? En quoi ?	Action à deux niveaux : <ul style="list-style-type: none"> - préservation de la santé des enfants, lutte contre le surpoids et l'obésité (bio 100 % et cahier des charges du délégataire) - approche développement durable : bio, approvisionnement local
PORTEUR	
Structure de rattachement	Ville de Saint-Etienne
Direction / Service pilote	Direction Education
DESCRIPTION DE L'ACTION ET DE SES OBJECTIFS	
Description de l'action : en quoi consiste l'action ?	Proposer des repas bio en forte proportion (50 % en 2009, 10 % de plus chaque année pour arriver, au 1/01/14, à 100 % des produits bio disponibles sur le marché) Au-delà du bio, proposer des repas les plus sains possible : plus de fruits et légumes, moins de matières grasses et sucrées, pas d'OGM, exclusion des colorants artificiels... Conserver une approche cohérente en demandant au délégataire de proposer le plus possible de produits locaux (46 % en moyenne sur l'année 2014)
Objectifs de l'action	Offrir des repas de qualité et sensibiliser les enfants au bien-manger Préserver la santé des enfants tout en les sensibilisant à la préservation de l'environnement
Par qui l'action a-t-elle été décidée ? -Sur quels fondements ?	Volonté politique Contexte favorable de fin de la délégation de service public et amortissement de la cuisine centrale : choix entre faire des économies ou travailler sur la qualité
Mise en œuvre de l'action / Partenariat	Depuis l'année scolaire 2009/2010.

Coût et moyens de financement	1 M€ par an (coût de la restauration payé au délégataire)
Dates de l'action Durée Fréquence	Action continue sur l'année (restauration scolaire, centre de loisirs municipal)
L'action est-elle ?	pérenne
Public ciblé : -Nombre d'enfants / de jeunes concernés -Tranches d'âge	10 000 enfants inscrits à la restauration, 3000 convives en moyenne par jour de 3 à 11 ans
IMPLICATION /PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS	
-Ont-ils été à l'initiative du projet ? -ont-ils été consultés lors de : <ul style="list-style-type: none"> • Son élaboration ? • Sa mise en œuvre ? • Son évaluation ? -Quels outils de participation ont été utilisés ?	Non Non Non oui
REPERCUSSIONS SUR LE TERRITOIRE	
Evaluation : Avec quels outils ?	Oui : enquêtes de satisfaction auprès des enfants par un institut de sondage
Résultats : -résultats attendus -résultats réels, effectifs	Difficile à évaluer sur la santé Résultats effectifs en terme d'impact environnemental (bilan carbone)
Y a-t-il eu des effets inattendus (positif /négatif) ? Si oui, les quels ?	Limites du bio et du local : peu de place à la variété à certaines périodes de l'année.

Thématique n° 6

Santé, hygiène, alimentation

FICHE ACTION 2

Titre de l'action / projet	Amélioration de la pause méridienne
Action réalisée et/ou en cours Projet à venir	En cours
Ce Projet/Action est-il innovant ? En quoi ?	Oui Approche globale de la pause méridienne : agit aussi bien sur le temps de repas que sur le temps après repas, sur l'aspect matériel comme sur l'aspect éducatif.
PORTEUR	
Structure de rattachement	Ville de Saint-Etienne
Direction / Service pilote	Education
DESCRIPTION DE L'ACTION ET DE SES OBJECTIFS	
Description de l'action : en quoi consiste l'action ?	<p>* Limiter le bruit pendant le repas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formations suivies par tous les agents des écoles afin de leur donner les outils pour poser le cadre ou ramener le calme sans crier - travail acoustique sur les locaux : chaque année, plusieurs cantines font l'objet de travaux de ce type pour améliorer l'acoustique <p>* Proposer un temps calme comme alternative aux jeux de cours, pour les enfants qui le souhaitent : jeux de société, lecture, dessin. Un module sur l'animation par le jeux a été inclus dans la formation des agents</p>

Objectifs de l'action	L'action vise à rendre le temps de midi plus calme et à ce qu'il soit plus profitable pour tous les enfants.
-Par qui l'action a-t-elle été décidée ? -Sur quels fondements ?	Volonté politique Journées de travail souvent longues et fatigantes pour les enfants Tous n'ont pas les mêmes besoins : activité plus ou moins calme
Mise en œuvre de l'action / Partenariat	Depuis l'année scolaire 2010/2011.
Coût et moyens de financement	Budget constant : inclus dans le budget formation et dotation en matériels sur les crédits de fonctionnement.
Dates de l'action Durée Fréquence	Action continue sur l'année
L'action est-elle ?	Pérenne
Public ciblé : -Nombre d'enfants / de jeunes concernés -Tranches d'âge	10 000 enfants inscrits à la restauration, 3000 convives en moyenne par jour de 3 à 11 ans
IMPLICATION /PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS	
-Ont-ils été à l'initiative du projet ? -ont-ils été consultés lors de : <ul style="list-style-type: none"> • Son élaboration ? • Sa mise en œuvre ? • Son évaluation ? -Quels outils de participation ont été utilisés ?	Non Non Oui Non

REPERCUSSIONS SUR LE TERRITOIRE

Évaluation : Avec quels outils ?	Non
Résultats : -résultats attendus -résultats réels, effectifs	Temps de midi plus serein et pause plus profitable pour les enfants et nos agents Amélioration mais difficultés des agents à maintenir l'action sur l'ensemble de l'année : les activités calmes restent souvent proposées en hiver ou par mauvais temps.
Y a-t-il eu des effets inattendus (positif /négatif) ? Si oui, les quels ?	Non

Thématique n°7

Handicap

Au-delà des obligations réglementaires relatives à la mise en accessibilité des Établissements Recevant le Public (ERP) et de l'espace public, la problématique du handicap et de l'accessibilité est prise en compte par l'ensemble des politiques municipales à la Ville de Saint-Étienne. Pour Saint-Etienne, être solidaire doit être plus qu'une tradition, un devoir : la ville a la volonté de changer les regards et de permettre à toutes les personnes handicapées, quels que soient leur âge et leur handicap, de bien vivre au quotidien. Elle souhaite faire en sorte que chacun puisse se déplacer, se loger, se soigner, avoir accès à des loisirs et à une vie sociale.

Une mission handicap accessibilité assure la coordination de cette politique et sa transversalité. Pour ce faire, elle travaille en lien étroit avec les associations de personnes en situation de handicap, l'ensemble des directions municipales, les partenaires institutionnels et la communauté d'agglomération, Saint-Étienne Métropole.



I. L'accessibilité des ERP, de la voirie et des espaces publics.

La ville, avec l'élaboration de l'agenda d'accessibilité programmé, poursuit la mise en accessibilité des ERP. La programmation des travaux est établie en étroite collaboration avec les 11 associations représentant les personnes en situation de handicap moteur, visuel, auditif, mental et cognitif, membres de la commission communale pour l'accessibilité.

Des travaux ont déjà été conduits dans un certain nombre de crèches, d'écoles, d'établissements sportifs et culturels, de structures de proximité (centres sociaux, amicales laïques)...

La ville est attentive également à ce que la voirie et les espaces publics soient accessibles. Elle veille notamment à faciliter le cheminement de tous (abaissements de trottoirs, feux sonores, sécurisation des passages piétons avec installation de bandes podotactiles, création de places PMR...), et propose des jeux adaptés dans les plus grands parcs municipaux.

II. L'accessibilité à la culture, aux sports et aux loisirs.

Plusieurs actions peuvent être citées :

Au musée d'Art et d'Industrie :

- Organisation de visites guidées français/Langue des Signes Française et de parcours tactiles une fois par trimestre, ouverts à tous les publics
- Pour l'exposition sur les cycles : élaboration d'un livret en français simplifié, réalisations d'outils de médiation tactiles, de lecture d'échantillons d'affiches pour les personnes en situation de handicap visuel, de parcours audio, de différents éléments à toucher et d'audio-visuels de l'exposition sous-titrés.

Dans les médiathèques :

- Un spectacle par trimestre pour tout le jeune public : contes du monde entier sur la différence, en écho aux problématiques du handicap. Spectacles majoritairement programmés en direction des scolaires et des enfants des centres et associations ou institution en charge du handicap.
- Développement des fonds adaptés (ouvrages en gros caractères, textes lus et DVD en audio-description).

À l'Opéra Théâtre :

- Représentations en audio-description et spectacles jeune public adaptés.

Aux Archives municipales :

- Visites guidées et adaptées des expositions, ateliers pédagogiques et prêt de jeux aux structures accueillant des personnes en situation de handicap.

Musée de la Mine :

- Depuis la rénovation du Musée, tous les espaces patrimoniaux sont désormais accessibles à tous, à l'exception de la galerie reconstituée (un dispositif de compensation sera prévu).

- Une vigilance particulière a été portée à l'accessibilité des expositions permanentes et à la signalétique pour les personnes en situation de handicap.

Parc musée Puits Couriot :

- Une terrasse en bois le long des voies ferrées, une allée stabilisée et une rampe pour les personnes à mobilité réduite rejoignant le parking du Clapier ont été aménagées

- Des tables et des bancs ont été installés. Pour certaines d'entre elles, des espaces ont été réservés pour les personnes en fauteuil

- Les jeux sont également accessibles aux enfants en situation de handicap.

Dans les piscines :

- Mise à disposition permanente de lignes d'eau pour Saint-Étienne Handisport dans les piscines Grouchy, Raymond Sommet et Yves Nayme, de lignes d'eau et de la fosse pour Plongée Handival à la piscine Raymond Sommet.

- Achat de fauteuils de mise à l'eau et de fauteuils de circulation afin de faciliter l'accès aux équipements.

Base nautique de Saint-Victor-sur-Loire :

- Une promenade piétonne de plus de 500 m de longueur au niveau de la base nautique est accessible à tous

- Une possibilité de baignade pour les personnes à mobilité réduite est offerte par la mise à disposition d'un matelas de mise à l'eau

– Le bateau de promenade et la passerelle d'accès sont accessibles.

–



III. La sensibilisation et la formation.

1 - Ville en partage (6e édition en 2015)

Afin de faire évoluer les mentalités et les regards portés sur le handicap et la personne handicapée, la manifestation "une ville en partage : pour que les différences ne soient plus un handicap" est organisée sur l'année entière, en étroite collaboration avec les associations et institutions œuvrant en faveur du handicap.

Elle contribue à développer le partenariat entre les associations et les institutions et s'adresse aux adultes comme au jeune public. Elle propose plus de 70 événements tels que : projections cinématographiques, activités sportives partagées, expositions, spectacles, rencontres, échanges,

ateliers de sensibilisation... ainsi qu'une programmation jeune public :

- ateliers de sensibilisation au handicap visuel pour les scolaires par l'Amicale laïque Chapelon
- ateliers pour enfants sur le thème du Bestiaire (réservés aux IME) par la Cité du Design
- Visite Colins Maillard de l'exposition Mirages par la Cité du Design
- Contes pour enfants, atelier d'initiation à la Langue des signes, sensibilisation à la surdité à la médiathèque de Tarentaize, Médiathèque de Terrenoire
- projection du film "Oseam" suivie d'un échange avec l'association Voir Ensemble au cinéma Méliès pour les enfants des accueils de loisirs
- programme de sensibilisation au handicap des scolaires, à la Cinémathèque.

2 - Les actions de formation et de sensibilisation du personnel municipal

Des actions de sensibilisation ou de formation réalisées en partenariat avec les associations ont été organisées pour les agents d'accueil, les agents de surveillance et de médiation des établissements culturels, les maîtres d'apprentissage pour l'accompagnement des apprentis en situation de handicap (14 stagiaires et 3 apprentis en 2014), le personnel des crèches (mise en place d'un plan d'accueil individualisé).

Un futur plan de formation concernera les agents des écoles et des équipements sportifs.

Le handicap est pris en compte d'une façon transversale, et se décline dans l'ensemble des thématiques, il ne fait donc pas l'objet d'une fiche spécifique.

Thématique n°8

Education

FICHE ACTION 1

La ville travaille depuis plusieurs années à l'amélioration de la pause méridienne, pour offrir aux enfants fréquentant la cantine un environnement plus calme, avec des activités diversifiées. Différentes actions ont été mises en place (voir fiche 2, axe 6). La ville a acquis les jeux de l'UNICEF pour les mettre à disposition des intervenants pendant la pause méridienne. Il est vite apparu qu'il était nécessaire de former les personnes pour une utilisation optimale des jeux, sur le thème des droits de l'enfant, et pas seulement sur l'usage ludique immédiat. Cette formation s'est avérée difficile à mettre en place (autres programmes en cours). Le recrutement de jeunes en contrat d'avenir, pour assurer l'accompagnement éducatif municipal (après l'école et avant l'accueil périscolaire), a permis de réorienter l'action. Les animateurs ont été formés par le Comité départemental à la CIDE et à l'utilisation des jeux, au mois d'avril 2015. La volonté de la ville est de poursuivre la formation des animateurs périscolaires.



Titre de l'action / projet	Sensibilisation aux valeurs de la CIDE dans le temps périscolaire
Action réalisée et/ou en cours Projet à venir	Action réalisée

Ce Projet/Action est-il innovant ? En quoi ?	Formation des animateurs périscolaires
PORTEUR	
Structure de rattachement	Ville de Saint-Etienne
Direction / Service pilote	Direction Education
DESCRIPTION DE L'ACTION ET DE SES OBJECTIFS	
Description de l'action : en quoi consiste l'action ?	Formation d'un groupe de 14 animateurs périscolaires, recrutés par la ville en contrat d'avenir, pour un accompagnement des enfants pendant la pause méridienne et pendant le temps d'accompagnement éducatif municipal après la classe. Intervention du comité départemental de l'UNICEF en 2 temps : <ul style="list-style-type: none"> - présentation de l'UNICEF et de la CIDE - appropriation des jeux UNICEF par la pratique en petits groupes et échanges.
Objectifs de l'action	Faire connaître aux animateurs ou approfondir leur connaissance de la CIDE Permettre son appropriation par le biais des jeux Sensibiliser les enfants à leurs droits par le biais des jeux proposés par les animateurs
-Par qui l'action a-t-elle été décidée ? -Sur quels fondements ?	Initiative de la ville Souhait de la ville que la question des droits de l'enfant soit transversale aux politiques éducatives
Mise en œuvre de l'action / Partenariat	Les animateurs, par le statut de contrat d'avenir, ont un nombre d'heures de formation à effectuer. Cette formation courte (2 h) a été construite avec le comité départemental.

Coût et moyens de financement	Intégré dans le temps de travail des animateurs Bénévolat des intervenants UNICEF
Dates de l'action Durée Fréquence	Avril 2015
L'action est-elle ?	ponctuelle
Public ciblé : -Nombre d'enfants / de jeunes concernés -Tranches d'âge	14 animateurs périscolaires intervenant tous les jours dans différentes écoles de la ville, en maternelle et en élémentaire.
IMPLICATION /PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS	
-Ont-ils été à l'initiative du projet ? -ont-ils été consultés lors de : <ul style="list-style-type: none"> • Son élaboration ? • Sa mise en œuvre ? • Son évaluation ? -Quels outils de participation ont été utilisés ?	Non Non Non Non
REPERCUSSIONS SUR LE TERRITOIRE	
Evaluation : Avec quels outils ?	En cours Enquête auprès des animateurs sur l'utilisation
Résultats : -résultats attendus -résultats réels, effectifs	Difficultés d'organisation ne permettant pas toujours la libre disposition des jeux. A revoir à la fin de l'année scolaire
Y a-t-il eu des effets inattendus (positif /négatif) ? Si oui, les quels ?	

Thématique n°8

Education

FICHE ACTION 2

Titre de l'action / projet	Droits dans l'école : intervention de l'UNICEF dans le temps périscolaire
Action réalisée et/ou en cours Projet à venir	Action en cours
Ce Projet/Action est-il innovant ? En quoi ?	Le caractère innovant se situe dans la participation du comité départemental de l'UNICEF à un dispositif nouvellement mis en place par la ville dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.
PORTEUR	
Structure de rattachement	Ville de Saint-Etienne
Direction / Service pilote	Direction Education
DESCRIPTION DE L'ACTION ET DE SES OBJECTIFS	
Description de l'action : en quoi consiste l'action ?	L'objectif concret est de construire un pont, représentant l'écart qui sépare les enfants du plein exercice de leurs droits. Les enfants construisent des "arches". A chaque thème correspond une arche. Les thèmes abordés sont "moi et mes droits", "moi et le groupe", "mes droits et l'école"; "mes droits et la communauté", "mes droits et le monde" et se finalise par une action solidaire. Il est prévue qu'en fin de parcours, début juin, les enfants participent avec d'autres du département à la journée nationale UNICEF "journée bleue".

Objectifs de l'action	Le projet "Droits dans l'école" vise à faire découvrir et approfondir à des élèves de cycle 3 des connaissances sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et de les aider à s'organiser, planifier et mettre en place un projet solidaire.
-Par qui l'action a-t-elle été décidée ? -Sur quels fondements ?	Proposition du comité départemental de l'UNICEF Expérimentation d'un programme national
Mise en œuvre de l'action / Partenariat	L'action a été mise en œuvre pendant le temps d'accompagnement éducatif municipal, soit 1 h après la classe, temps de compétence municipale.
Coût et moyens de financement	
Dates de l'action Durée Fréquence	Année scolaire 2014/2015 Ateliers d'1 h, 2 soirs par semaine
L'action est-elle ?	ponctuelle
Public ciblé : -Nombre d'enfants / de jeunes concernés -Tranches d'âge	CM1 et CM2 de l'école élémentaire Gaspard Monge
IMPLICATION /PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS	
-Ont-ils été à l'initiative du projet ? -ont-ils été consultés lors de : <ul style="list-style-type: none"> • Son élaboration ? • Sa mise en œuvre ? • Son évaluation ? -Quels outils de participation ont été utilisés ?	Non oui. Un groupe va réaliser des interventions pour un petit film sur son année. Un autre groupe prépare un flash mob pour une présentation à sa classe

REPERCUSSIONS SUR LE TERRITOIRE	
Evaluation : Avec quels outils ?	Oui Echanges avec les enfants sur la base de la fiche proposée dans la mallette pédagogique
Résultats : -résultats attendus -résultats réels, effectifs	Prise de conscience de la notion de droits
Y a-t-il eu des effets inattendus (positif /négatif) ? Si oui, les quels ?	

Thématique n°9

Jeu, sport, culture, loisirs

FICHE ACTION 1



En matière de sports, la ville de Saint-Étienne œuvre pour l'accessibilité sportive en apportant, outre l'octroi de subventions et l'aide logistique aux associations sportives et de quartier, un intérêt particulier aux enfants et adolescents du territoire par une offre sportive qui se décline selon deux approches :

- une offre sportive de proximité en direction des structures de quartier. Il s'agit d'interventions gratuites par des éducateurs sportifs sur des projets ponctuels en réponse aux demandes de structures identifiant un besoin en pratique sportive pour leurs publics jeunes.

Si au terme de ces projets une activité est identifiée comme récurrente et que la structure en fait la demande, un accompagnement est engagé sur la possibilité de créer une offre durable sur le secteur via un club sportif local ou la création d'une section sportive en son sein.

- l'offre sportive des Ecoles Municipales des Sports (cyclisme, multisports, voile), en direction des familles les mercredis et vacances scolaires, des écoles publiques et pendant le temps d'accompagnement éducatif.

Dans la continuité de son objectif d'accessibilité sportive, la ville propose une tarification adaptée aux revenus des familles.

En matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, se reporter à la fiche 7

La ville se propose également de soutenir les nouvelles pratiques liées au paysage urbain. Il s'agira de développer ou d'adapter des installations : parcours de santé dans les parcs, city-stades, aires de musculation urbaine...

En matière d'offre culturelle, les équipements municipaux proposent des animations en temps scolaire et de loisirs.

1- Animations proposées en temps scolaire.

- Archives municipales : ateliers pédagogiques, visites commentées d'expositions, prêt de mallettes pédagogiques.
- Mémorial de la Résistance et de Déportation de la Loire : les ateliers dominants : la presse sous la Déportation, la vie quotidienne sous l'occupation, le ravitaillement, le racisme pendant la guerre, témoignages.
- Musée de la Mine : pour le public scolaire, animations "clef en main" et projets spécifiques en fonction des programmes scolaires et de thématiques particulières.
- Musée d'Art et d'Industrie : visites guidées adaptées, ateliers, action l'Europe des enfants.
- Conservatoire à Rayonnement Régional : initiation musicale et chorégraphique, concerne 150 classes en 2010 soit environ 4500 élèves ainsi que des groupes scolaires à Projets Artistiques Renforcés (environ 250 enfants).
Pédagogie musicale spécialisée pour des classes CHAM (Classes à Horaires Aménagés).
Accompagnement de projets musique par les Musiciens Intervenants en Milieu Scolaire (MIMS) dans les écoles élémentaires.
- Médiathèque : pour les enfants : expositions, contes, spectacles, lectures, ateliers pédagogiques, rencontres avec des auteurs et des illustrateurs, projections de films, visites de classes...
- Cinémathèque : accueil des classes
- Opéra-Théâtre : nombreux spectacles programmés pour les scolaires : par saison 56 séances pour 15800 élèves
Lycéens à l'Opéra : 4 spectacles pour 423 élèves
Ateliers scolaires : 506 élèves
Sensibilisation Canticum Novum : 1096 élèves
Mallettes théâtre en jeu et visite Opéra Théâtre : 11 classes (séances de 2h)
- Action culturelle dédiée au livre, fête du livre

2- Animations proposées en temps de loisirs (mercredi et vacances).

- Inscrite au centre d'une politique du livre et de la lecture en cours de construction, la Fête du livre reste le moment phare autour duquel le travail réalisé tout au long de l'année autour du livre, de la lecture et de la lutte contre l'illettrisme par la médiathèque municipale, les bibliothèques mais aussi les amicales laïques ou le réseau des associations, est valorisée auprès du plus grand nombre et trouve un point d'aboutissement médiatisé.
Public concerné : élèves de la maternelle au collège lors de la journée des scolaires, public de quartiers avec les actions réalisées en partenariat avec les associations types amicales, centres sociaux.

- La Rotonde, une culture scientifique au plus près de tous (depuis 1999).
 Le Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) Saint-Etienne et Loire, la Rotonde de l'Ecole nationale supérieure des mines, fait aujourd'hui partie du réseau régional de la culture scientifique, reconnu comme pôle de ressources ligérien pour Saint-Etienne et le département. La ville soutient l'éducation aux sciences par le biais d'une convention avec l'association la Main à la Pâte, par des interventions ciblées dans les écoles des quartiers prioritaires.



Titre de l'action / projet	Parc éco-sciences Couriot
Action réalisée et/ou en cours Projet à venir	En cours d'élaboration
Ce Projet/Action est-il innovant ? En quoi ?	Il s'agit d'un concept unique sur le département : des installations dédiées à la culture scientifique et technique, dans un parc public facilement accessible
PORTEUR	
Structure de rattachement	Ville de Saint-Etienne
Direction / Service pilote	Direction Education

DESCRIPTION DE L'ACTION ET DE SES OBJECTIFS	
Description de l'action : en quoi consiste l'action ?	Création d'un espace ressources pour fédérer les initiatives en matière d'éducation aux sciences et de diffusion de la culture scientifique et technique. Création de parcours et de stations accueillant des installations à vocation scientifique et technique, dans un parc paysager réaménagé, proche du centre ville, qui attire un public familial.
Objectifs de l'action	Renforcer les actions d'éducation aux sciences sur le territoire en développant un outil support S'adresser à un public large (scolaires, professionnels, éducation populaire, grand public) Fédérer un réseau d'acteurs autour d'un équipement à échelle régionale
-Par qui l'action a-t-elle été décidée ? -Sur quels fondements ?	Initiative ville. La ville et le territoire ont un savoir-faire reconnu en matière d'éducation aux sciences, notamment à travers la diffusion du programme mené par la Rotonde et ses partenaires dans les écoles (programmes européens Pollen et Fibonacci puis la Main à la Pâte)
Mise en œuvre de l'action / Partenariat	Construction des modules avec les écoles volontaires (mesurer le monde, écouter son environnement, observer la faune et la flore, eau, énergie...) Partenaires : le CCSTI la Rotonde, la DASEN, l'Université Jean Monnet
Coût et moyens de financement	Budget de fonctionnement 12 500 € en 2015, à la charge de la ville. Partenariat financier avec l'ACSE dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir, avec la Région, Saint-Etienne Métropole, le Conseil départemental, l'Ecole des mines.
Dates de l'action Durée Fréquence	Démarrage du groupe de travail en septembre 2015
L'action est-elle ?	Pérenne
Public ciblé : -Nombre d'enfants / de jeunes concernés -Tranches d'âge	Elèves des écoles du secteur, de la grande section de maternelle à la 6e, pour la conception et les tests des modules.

	Enfants et familles pour la fréquentation du parc
IMPLICATION /PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS	
<p>-Ont-ils été à l'initiative du projet ?</p> <p>-ont-ils été consultés lors de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Son élaboration ? • Sa mise en œuvre ? • Son évaluation ? <p>-Quels outils de participation ont été utilisés ?</p>	<p>Non</p> <p>Oui</p> <p>Oui</p> <p>Oui</p> <p>Partenariat avec les écoles volontaires</p>
REPERCUSSIONS SUR LE TERRITOIRE	
Evaluation : Avec quels outils ?	Oui
Résultats : -résultats attendus -résultats réels, effectifs	Appropriation de la culture scientifique par les enfants
Y a-t-il eu des effets inattendus (positif /négatif) ? Si oui, les quels ?	

Thématique n°10

Solidarité internationale



La Ville de Saint-Étienne s'implique sur 3 niveaux de partenariat:

Le premier niveau correspond au soutien ponctuel, et souvent de caractère protocolaire, que nous pouvons accorder à des acteurs du territoire stéphanois dans le cadre de leurs activités internationales, par exemple, accueil en mairie de jeunes étrangers présents à St Etienne dans le cadre d'échanges scolaires.

Le second niveau correspond à une implication plus forte de notre part aux côtés des acteurs stéphanois sur des thématiques ciblées comme prioritaires : culture – enseignement supérieur – économie.

Enfin, le troisième niveau correspond aux partenariats que nous développons avec des collectivités étrangères, au bénéfice des acteurs de notre territoire. Les collectivités partenaires sont les suivantes : Annaba en Algérie, Monastir en Tunisie, Xuzhou en Chine, Katowice en Pologne, Tamatave à Madagascar.

Le partenariat avec Tamatave concerne l'installation de toilettes sèches dans quatre écoles, qui ont donné lieu à des projets pédagogiques.

Compte tenu des expérimentations déjà menées et en cohérence avec le plan de mandat, les thématiques 4 et 6 sont prioritaires pour la ville de Saint-Etienne.

VILLE AMIE DES ENFANTS

TABLEAU DE BORD

Être ou devenir Ville amie des enfants suppose que la collectivité connaît les enfants et les adolescents qui vivent sur son territoire. Ce tableau de bord est un outil de diagnostic local de l'enfance et de l'adolescence. Il accompagne la démarche du dossier de candidature Ville amie des enfants mais peut également constituer pour la collectivité une aide à la détermination des priorités du mandat et à la prise de décision.

Ville de				
Année				
Ville amie des enfants ?				
Si oui, Ville amie des enfants depuis :				
Intercommunalité de				
Type (communauté de commune, d'agglomération...)				
	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
NOMBRE TOTAL D'HABITANTS				
Nombre total d'enfants de 0 à 18 ans				
Nombre total d'enfants de 0 à 3 ans à 5 ans				
Nombre total d'enfants de 4 à 5 ans				
Nombre total d'enfants de 6 à 11 ans 5 à 9 ans				
Nombre total d'enfants de 12 à 15 ans 10 à 14 ans				
Nombre total d'enfants de 16 à 18 ans 15 à 19 ans				
DONNÉES SOCIO ÉCONOMIQUES				
Nombre d'enfants vivant sous le seuil de la précarité				
Nombre d'enfants vivant sous le seuil de la pauvreté				
Nombre d'enfants vivant dans un logement insalubre				
Nombre de familles rmistes chiffres allocataires CAF				
Nombre de familles monoparentales chiffres allocataires CAF				
Nombre de logements sociaux existants				
Nombre de logements sociaux réalisés sur la commune dans l'année				
Nombre de demandeurs de logements sociaux				
Besoins exprimés en hébergement d'urgence				
Nombre d'enfants/jeunes dont les parents ne peuvent pas payer les services de la ville				
Protection de l'enfance				
Nombre global de signalements d'enfants/jeunes				

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Indicateurs de santé				
Nombre d'enfants/jeunes obèses ou en surpoids	sur 1989 enfants concernés par une action santé			
Nombre de caries par enfant/jeunes				
Pourcentage d'enfants/jeunes à jour de vaccination obligatoire				
ORGANISATION DE LA VILLE				
Avez vous				
un service enfance ?				
un service jeunesse ?				
un service petite enfance ?				
un service enfance/jeunesse ?				
un service petite enfance/enfance/jeunesse ?				
un service de démocratie participative ?				
Autre à préciser				
Petite enfance - Accueil				
Nombre de structures multi-accueil publiques				
Nombre d'heures « de garde » par an	1 899 514			
Nombre de structures multi-accueil privées				
Nombre de places en crèches publiques ou nombre moyen d'enfants en crèche				
Nombre de places en crèches privées				
Nombre d'enfants accueillis par des assistantes maternelles				
Nombre estimé d'enfants accueillis par des « nounous » en garde simple ou partagée				
Nombre estimé d'enfants gardés par leur famille				
Nombre estimé d'enfants accueillis hors de la commune				
Existe-t-il d'autres modes d'accueil sur la commune ?				
Relais d'assistantes maternelles ?				
Micro-crèches				
Crèches parentales				
Lieux d'accueil parents/enfants				
Existe-t-il des jardins d'enfants publics sur la commune ?				
Nombre d'enfants accueillis				
Existe-t-il des jardins d'enfants privés sur la commune ?				
Nombre d'enfants accueillis				
Existe-t-il des classes passerelles sur votre commune ?				
Y a-t-il des psychologues rattachés aux structures collectives ?				

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Éveil petite enfance				
Existe-t-il des dispositifs publics d'éveil de la petite enfance ?				
Nombre d'enfants pratiquant des activités d'éveil par an				
Description du dispositif				
Existe-t-il des dispositifs privés d'éveil de la petite enfance ?				
Nombre d'enfants pratiquant des activités d'éveil par an				
Description du dispositif				
Autre à préciser				
Enfance : Écoles / Collèges / Lycées				
Nombre d'écoles élémentaires maternelles publiques				
Nombre d'enfants accueillis				
Nombre d'écoles élémentaires maternelles privées				
Nombre d'enfants accueillis				
Nombre d'écoles élémentaires primaires publiques				
Nombre d'enfants accueillis				
Nombre d'écoles élémentaires primaires privées				
Nombre d'enfants accueillis				
Existe-t-il des écoles maternelles et primaires publiques innovantes ?				
Existe-t-il des écoles maternelles et primaires privées innovantes ?				
Nombre de collèges publics				
Nombre d'enfants accueillis				
Nombre de collèges privés				
Nombre d'enfants accueillis				
Nombre de lycées publics				
Nombre d'enfants accueillis				
Nombre de lycées privés				
Nombre d'enfants accueillis				
Jeunesse				
Y a-t-il un bureau ou un point d'information jeunesse dans la ville (ou équivalent) ?				
Nombre de structures municipales d'accueil jeunesse ?				
Y a-t-il des structures d'accueil jeunesse dans tous les quartiers ?				
Existence d'une politique jeunesse spécifique/emploi				
Existence d'une politique jeunesse spécifique/prévention-santé				
Existence d'une politique jeunesse spécifique/culture/sport-loisirs				
Autre à préciser				

BIEN-ÊTRE ET CADRE DE VIE

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Écoles				
Les enfants des écoles maternelles ont-ils la possibilité de se reposer quand ils sont fatigués ?				
Les enfants des écoles primaires ont-ils la possibilité de se reposer quand ils sont fatigués ?				
Espaces de socialisation				
Nombre de parcs et jardins dans la ville				
Les parcs et les jardins sont-ils tous accessibles aux enfants ?				
Sont-ils pourvus d'équipements pour les enfants ?				
Ces équipements sont-ils accessibles aux handicapés ?				
Tous les quartiers proposent-ils des espaces de socialisation pour les enfants et adolescents ?				
Existence d'espaces publics spécifiques pour enfants et adolescents ?				
Structures touristiques				
Les structures touristiques sont-elles pensées pour les enfants et les jeunes ?				
Une meilleure connaissance de la Convention internationale des droits de l'enfant				
La ville célèbre-t-elle la journée internationale des droits de l'enfant ?				
La ville diffuse-t-elle la convention internationale des droits de l'enfant ?				
avec des agendas sur les droits distribués aux enfants				
avec des articles dans le journal municipal				
en distribuant la convention				
en affichant la convention dans les lieux utiles				
avec des parcours sur les droits dans la ville				
Autre à préciser				
Le personnel municipal est-il formé à la CIDE ?				
Si oui dans quelle proportion ?				
Existence du charte d'accueil des enfants et adolescents en structures collectives ?				
Logement				
Le logement décent et salubre fait-il partie des priorités de la collectivité ?				
La commune remplit-elle ses obligations en matière de logement social ?				
Pourcentage de logements sociaux dans la commune				

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
La commune conduit-elle ou encourage-t-elle des projets innovants en matière de logement ?				
si oui, logement intergénérationnel ?				
chez un tiers ?				
réduction de la précarité énergétique ?				
logements étudiants et jeunes travailleurs ?				
logement design ?				
logement numérique ?				
Autre à préciser				
DÉVELOPPEMENT DURABLE				
Pratiques citoyennes				
Sensibilisez-vous l'ensemble de la population au tri sélectif ?				
avec le concours des enfants et des jeunes de la ville ?				
Sensibilisez-vous l'ensemble de la population à une utilisation « responsable » de l'eau ?				
avec le concours des enfants et des jeunes de la ville ?				
Environnement direct				
Le tri sélectif est-il mis en place dans tous les quartiers ?				
Mettez-vous en place des mesures favorisant une bonne qualité de l'air ?				
Favorisez-vous le développement des espaces verts et d'embellissements ?				
Y a-t-il une politique de propreté dans la ville avec le concours des enfants ?				
Transports				
Favorisez-vous les transports publics ?				
Favorisez-vous les déplacements doux ? (vélo, pied)				
Les véhicules de service sont-ils écologiques ?				
Les enfants et adolescents sont-ils associés au schéma de déplacements urbains ?				
Dispositifs				
Concevez-vous un « plan climat » de lutte contre le réchauffement climatique ?				
si oui, les enfants y sont-ils associés ?				
Développez-vous un agenda 21 ?				
Les enfants/jeunes y sont-ils associés ?				
La ville se met-elle aux normes ISO 14 001 ?				
si oui, les enfants y sont-ils associés ?				
La ville favorise-t-elle la construction et la rénovation de bâtiments obéissant aux normes HQE ou autres ?				
si oui, les enfants/jeunes y sont-ils associés ?				
Votre ville est-elle dotée d'une norme « enfants » pour les bâtiments publics ?				

NON-DISCRIMINATION ET ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX SERVICES

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
S'il existe des centres de loisirs				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?				
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?				
Tous les quartiers sont-ils dotés d'un équipement ?				
S'il existe des centres sportifs				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?				
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?				
Tous les quartiers sont-ils dotés d'un équipement ?				
S'il existe une/des piscines ou centres aquatiques				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?				
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?				
Restauration scolaire, cantine				
La restauration scolaire est-elle accessible pour tous les enfants sans aucun critère ?				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?				
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?				
Transports				
Les transports sont-ils suffisamment fréquents pour les enfants et les jeunes ?				
Leurs horaires sont-ils adaptés aux enfants et aux jeunes ?				
Les transports sont-ils gratuits pour les enfants et les jeunes ?				
Accessibilité				
La situation des familles est-elle prise en compte par des dispositifs tels que				
le quotient familial ?				
les tarifs familles nombreuses ? <small>inscription centres de loisirs municipaux</small>				
un pass ou une carte culture/loisirs ?				
autres ?				
La ville soutient-elle l'accès aux nouvelles technologies pour tous les enfants ?				
au sein de toutes les écoles gérées par la ville ?				
dans tous les lieux publics ?				

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Accompagnement de l'enfant et de l'adolescent				
Y a-t-il des dispositifs d'accompagnement à la scolarité en primaire ?				
Si oui, nombre d'enfants bénéficiaires				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?	gratuit			
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?				
Y a-t-il des dispositifs d'accompagnement à la scolarité au collège ?				
Si oui, nombre d'adolescents bénéficiaires				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?	gratuit			
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?				
Y a-t-il des dispositifs d'accompagnement à la scolarité au lycée ?				
Si oui, nombre d'adolescents bénéficiaires				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?	gratuit			
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?				
Autres :				
Existence de moyens d'information spécifiques pour enfants et adolescents présentant l'offre de services de la collectivité ?				
Si oui, par secteur géographique ?				
Par type de services ?				
Préciser le type d'outils	Espace info jeunes			
Bibliothèque/Médiathèque				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?				
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?				
La gratuité est-elle pratiquée pour tous ?				
Tous les quartiers sont-ils dotés d'un équipement ou d'une antenne ?				
Conservatoire, École de musique				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?				
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?				
Autres :				
Tous les quartiers sont-ils dotés d'un équipement ou d'une antenne ?				
Cinéma Cinémathèque municipale				
Les enfants bénéficient-ils de places gratuites ?				
Si oui, à quelle fréquence ?				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?				
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?				
La gratuité est-elle pratiquée pour tous ?				
Autres :				

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Théâtre				
Les enfants bénéficient-ils de places gratuites ?				
Si oui, à quelle fréquence ?				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?				
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?				
La gratuité est-elle pratiquée pour tous ?				
Autres:				
Musées				
Sont-ils gratuits pour les enfants ?	jusqu'à 12 ans			

PARTICIPATION CITOYENNE

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Participation et écoute avec les élus				
Existe-t-il au sein de la ville un Conseil Municipal des enfants ?				
Existe-t-il au sein de la ville un Conseil Municipal des jeunes ?				
Un comité consultatif de la Jeunesse (18-25 ans) ? 15/25 ans				
Les enfants et les jeunes sont-ils associés aux conseils de quartiers ou conseils consultatifs de la ville ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à s'exprimer sur les grands projets de la ville ?				
Lesquels ?				
La ville organise-t-elle des sondages de satisfaction et de propositions auprès des jeunes ?				
La ville en tient-elle compte ?				
Existe-t-il un journal d'enfants ?				
Existe-t-il un journal de jeunes ? Page facebook				
Existe-t-il une boîte à idées en mairie ou autres pour les enfants et les jeunes ?				
Existe-t-il des murs d'expression ?				
La ville organise-t-elle des festivals de la jeunesse ?				
La ville organise-t-elle des fêtes de l'enfant et de la jeunesse ?				
La ville organise-t-elle des assises de l'enfance et de la jeunesse ?				
L'équipe municipale rencontre-t-elle au moins une fois par an des représentants des enfants et des jeunes ?				
L'équipe municipale organise-t-elle des temps de rencontre et d'échange avec les enfants et les jeunes au sein de la mairie, à l'occasion d'événements particuliers ?				
La ville organise-t-elle des journées ou des semaines des droits de l'enfant ?				
Les enfants/jeunes sont-ils invités à réfléchir et à faire des propositions sur leur ville ?				
Autres :				
La ville soutient-elle des projets d'enfants ou de jeunes ?				
Si oui, dans quels domaines ?				
social				
entraide				
solidarité internationale				
culture				
musique				

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
théâtre				
arts plastiques				
danse				
sports				
respect de l'environnement				
Autres :				
Participation et écoute à l'école				
Y a-t-il des heures de vie de classe à l'école maternelle ?	en fonction des projets d'école			
Les enfants sont-ils invités à «évaluer» leur école ?				
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants sont-ils invités à faire des propositions ?				
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
Y a-t-il des heures de vie de classe à l'école primaire ?	en fonction des projets d'école			
Les enfants sont-ils invités à «évaluer» leur école ?				
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants sont-ils invités à faire des propositions ?				
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
Les enfants des écoles maternelles sont-ils associés au choix des menus de la restauration collective ?				
Les enfants des écoles primaires sont-ils associés au choix des menus de la restauration collective ?				
Quelles sont les autres formes de participation et d'écoute pratiquées à l'école ?				
Participation et écoute dans les centres de loisirs				
Les enfants/jeunes sont-ils associés à la programmation ?				
Les enfants/jeunes sont-ils invités à évaluer les activités proposées ?				
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants/jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
Participation et écoute dans les centres sportifs				
Les enfants/jeunes sont-ils associés aux choix des activités proposées ?				
Les enfants/jeunes sont-ils invités à évaluer les activités proposées ?				
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants/jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
Participation et écoute dans les piscines/centres aquatiques				
Les enfants/jeunes sont-ils associés aux choix des activités proposées ?				
Les enfants/jeunes sont-ils invités à évaluer les activités proposées ?				
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants/jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				
Si oui, sont-elles prises en compte ?				

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Participation et écoute dans des aménagements/projets municipaux				
Les enfants/jeunes sont-ils invités à donner leur avis sur les projets municipaux en général ?				
Leur implantation ?				
La sécurité ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
Les enfants/jeunes sont-ils invités à donner leur avis sur les pistes cyclables ?				
Leur implantation ?				
La sécurité ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
Les enfants sont-ils invités à donner leur avis sur des itinéraires protégés ?				
Leur implantation ?				
La sécurité ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
oui, ponctuellement				
Les enfants /jeunes sont-ils invités à donner leur avis sur les parcs et jardins ?				
Leur implantation ?				
Les jeux et leur côté ludique ?				
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
Autres				
Les enfants et les jeunes sont-ils associés aux projets sur les structures touristiques ?				
Les enfants sont-ils invités à évaluer ces structures ?				
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants/jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
Participation et écoute dans les bibliothèques/Médiathèques				
Les enfants sont-ils associés aux choix des activités proposées ?				
Les enfants/jeunes sont-ils invités à évaluer les activités proposées ?				
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants/jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				
Si oui, sont-elles prises en compte ?				

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Participation et écoute dans les Conservatoires, Ecoles de musique, etc..				
Les enfants et les jeunes sont-ils associés aux choix de la programmation ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à évaluer les cours proposés ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à évaluer l'ambiance générale ?				
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
Salles de Cinéma Cinémathèque				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à évaluer ces programmations ?				
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
Théâtre				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à évaluer ces programmations ?				
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
Musées				
Les enfants et les jeunes sont-ils associés aux choix des activités proposées ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à évaluer les musées ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à évaluer les activités proposées ?				
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
Autres :				
Maisons de l'enfance/Maisons des Jeunes de la Culture/Maisons de quartier				
Les enfants et les jeunes sont-ils associés aux choix des activités proposées ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à évaluer les activités proposées ?				
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				
Si oui, sont-elles prises en compte ?				

SÉCURITÉ ET PROTECTION

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Sécurité et protection				
Y a-t-il des assistantes sociales associées à chaque école maternelle ?				
Si oui, nombre de cas saisis dans l'année				
Y a-t-il des assistantes sociales associées à chaque école primaire ?				
Si oui, nombre de cas saisis dans l'année				
La collectivité dispose-t-elle d'un Contrat local de sécurité ?				
Les enfants/jeunes sont-ils associés à son élaboration ?				
Existence d'un plan local lié à la sécurité routière pour enfants et adolescents ?				
Existence d'une signalétique routière spécifique pour enfants et adolescents piétons ?				
Connaissance de l'enfant et des droits				
Formation et information				
Les agents de la ville sont-ils formés/informés sur la psychologie de l'enfant ?				
Les agents de la ville sont-ils formés/informés à la communication non violente ?				
Le personnel municipal est-il formé à la bientraitance ?	?			
Si oui dans quelle proportion ?				
Le personnel municipal est-il formé au respect, la bienveillance et l'encouragement ?				
Si oui dans quelle proportion ?				
Existence d'un médiateur ou défenseur des droits local pour enfants et adolescents ?				
La Ville soutient-elle des initiatives associatives dans ce domaine ? *				
Montant des subventions attribuées ?				
* Associations de prévention et de protection des enfants et des jeunes				
Information et sensibilisation				
Existence de campagnes municipales de sensibilisation contre toutes formes de violence contre les enfants ?				
À destination des adultes ?				
À destination des enfants / adolescents ?				
Existence de campagnes municipales de sensibilisation contre le harcèlement ou cyberharcèlement ?				
À destination des adultes ?				
À destination des enfants / adolescents ?				
Existence d'actions d'éducation aux médias et à l'image ?				
Nombre d'enfants / adolescents concernés ?				

PARENTALITÉ

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
La ville dispose-t-elle de maisons des parents ou assimilés ? <small>Lieu d'accueil pour exercice du droit de visite</small>				
La ville propose-t-elle des rencontres d'échanges entre parents et professionnels ? LAPE	4			
Autres: centres sociaux et ludothèques organisent des temps de rencontre				
Existence de programmes d'éducation à l'intention des parents ?				
Existence de conseils de parents dans les crèches ?				
Existence de conseils de parents dans les accueils de loisirs ?				
La commune offre-t-elle des services spécifiques aux familles vulnérables (traduction documents, prise en compte aspects culturels) ?				

SANTÉ, HYGIÈNE, ALIMENTATION

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Y a-t-il une infirmière associée à chaque école ?				
Y a-t-il un psychologue associé à chaque école ?				
La ville pratique-t-elle l'éducation à la nutrition dans le cadre de la cantine ?				
La ville propose-t-elle des aliments bios dans ses menus ?				
toujours				
parfois				
de temps en temps				
jamais				
Dans quelle proportion du menu ?				
La ville privilégie-t-elle les filières courtes d'approvisionnement ?				
Des visites médicales gratuites sont-elles organisées au moins une fois par an en maternelle ?				
Des visites médicales gratuites sont-elles organisées au moins une fois par an en primaire ?				
La ville soutient-elle des dispositifs pour favoriser l'accès aux soins ?				
L'accès à une information adaptée				
Existence d'un centre municipal de santé ?				
Si oui, nombre de praticiens ?				
Si oui nombre de consultations enfants / adolescents par an ?				
La Ville a-t-elle mis en place un dispositif santé spécifique (type Atelier Santé Ville) ?				
La Ville a-t-elle mis en place un dispositif multipartenarial de prévention santé pour adolescents ?				
La ville soutient-elle des opérations de sensibilisation à :				
la sécurité routière				
les conduites à risques (addiction, drogue, alcool, tabac)				
aux premiers secours				

HANDICAP

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Ces lieux sont-ils accessibles aux personnes en situation de handicap				
rue ?				
mairie ?				
crèches ?				
pourcentages accessibles				
écoles élémentaires maternelles ?				
pourcentage accessibles				
écoles élémentaires primaires ?				
pourcentage accessibles				
équipements culturels ?				
pourcentage accessibles				
équipements sportifs ?				
pourcentage accessibles				
centres de loisirs ?				
pourcentage accessibles				
accueils périscolaires ?				
pourcentage accessibles				
structures touristiques ?	?			
pourcentage accessibles				
La Ville permet-elle l'accueil des enfants handicapés...				
À l'école ?				
À la crèche ?				
À l'accueil périscolaire ?				
Au centre de loisirs ?				
Accueil des enfants en situation de handicap				
La ville dispose-t-elle d'agents formés et disponibles pour accueillir et accompagner les enfants/jeunes en situation de handicap ? Crèches				
Existe-t-il des jeux adaptés aux enfants handicapés dans les jardins publics ?				
Pourcentage				
Accompagnement des familles en situation de handicap				
La ville favorise-t-elle l'accompagnement des familles en situation de handicap ?				
Avec un agent spécifique ?				
Au sein du point info famille ?				
Sensibilisation tout public				
La Ville organise-t-elle des temps de sensibilisation pour informer sur le handicap ? Action "Ville en partage"				

ÉDUCATION

17

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Estimation du budget de la collectivité consacré à l'éducation				
Pourcentage du budget global de la collectivité				
Montant calculé par enfant pris en charge				
Une référence à la CIDE est-elle faite dans les projets pédagogiques municipaux ou intercommunaux ?				
Enfants issus de familles itinérantes et voyageurs				
La Ville est-elle concernée par l'accueil de populations itinérantes ?				
Les enfants sont-ils accueillis dans les écoles de la commune ?				
Les enfants sont-ils accueillis à la restauration scolaire ?				
Les enfants sont-ils accueillis à l'accueil périscolaire ?				
Les enfants sont-ils accueillis en centre de loisirs ?				
Un programme de réussite éducative est mis en place dans un ou plusieurs quartiers				
Si oui, nombre d'enfants et adolescents concernés				
Si oui, nombre de familles concernées				
La Ville ou l'intercommunalité participe-t-elle à ces dispositifs ?				
Contrat de réussite éducative				
les enfants/jeunes sont-ils associés à son élaboration ?				
Contrat éducatif local, projet éducatif local, projet éducatif de territoire				
les enfants/jeunes sont-ils associés à son élaboration ?				
Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)				
les enfants/jeunes sont-ils associés à son élaboration ?				
Veille éducative				
les enfants/jeunes sont-ils associés à son élaboration ?				
Un bureau des temps				
Les enfants/jeunes sont-ils consultés/écoutés dans le cadre de ces missions ?				
Suivi d'absentéisme scolaire				
les enfants/jeunes sont-ils associés ?				
Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté				
les enfants/jeunes sont-ils associés à son élaboration ?				
Autres à préciser :				
Des programmes éducatifs menés par des associations sont-ils soutenus par la collectivité en dehors des dispositifs cités ci-dessus ?				
Si oui, pour quel montant annuel indicatif ?				

JEU, SPORTS, CULTURE ET LOISIRS

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
SPORTS ET LOISIRS				
Existe-t-il des centres de loisirs publics ?				
Si oui, nombre d'enfants/jeunes inscrits				
Nombre d'activités proposées				
Type d'activités proposées				
Existe-t-il des centres de loisirs privés soutenus par la mairie ?				
Si oui, nombre d'enfants inscrits				
Nombre d'activités proposées				
Type d'activités proposées:				
Existe-t-il des centres sportifs ?				
Si oui, nombre d'enfants/jeunes inscrits				
Nombre d'activités proposées				
Type d'activités proposées				
Existe-t-il une/des piscine(s) ou centres aqualudiques ?				
Si oui, nombre d'entrées « enfants/jeunes »				
Nombre d'activités proposées aux enfants/jeunes s'il y a lieu				
Type d'activités proposées aux enfants/jeunes s'il y a lieu				
Existe-t-il des pistes cyclables ?				
Si oui, combien de kilomètres dans la ville ?				
Les enfants/jeunes utilisent-ils ces pistes cyclables ?				
Existe-t-il des terrains multisports protégés ?				
Si oui, y en a-t-il dans chaque quartier ?				
Existe-t-il des itinéraires protégés pour les enfants ?				
Les enfants utilisent-ils ces itinéraires ?				
CULTURE				
Lecture, média, multimédia				
Existe-t-il une bibliothèque ?				
Si oui, nombre d'enfants/jeunes inscrits				

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Sa fréquentation est-elle satisfaisante ?				
Si oui, y a-t-il un espace réservé aux enfants ?				
Si oui, y a-t-il un espace réservé aux jeunes ?				
Y a-t-il des activités proposées aux enfants et aux jeunes ?				
Nombre d'activités proposées				
Type d'activités proposées				
Existe-t-il une médiathèque ?				
Si oui, nombre d'enfants/jeunes inscrits				
Sa fréquentation est-elle satisfaisante ?				
Y a-t-il un espace réservé aux enfants ?				
Y a-t-il un espace réservé aux jeunes ?				
Y a-t-il des activités proposées aux enfants et aux jeunes ?				
Existe-t-il une bibliothèque ou une structure assimilée à l'école primaire ?				
Si oui, nombre d'enfants/jeunes inscrits 1 bibliothèque dans les 88 écoles				
Y a-t-il des activités proposées aux enfants ?				
Existe-t-il une bibliothèque ou une structure assimilée au collège ?				
Sa fréquentation est-elle satisfaisante ?				
Y a-t-il des activités proposées aux jeunes ?				
Existe-t-il une bibliothèque ou une structure assimilée au lycée ?				
Sa fréquentation est-elle satisfaisante ?				
Y a-t-il des activités proposées aux jeunes ?				
Conservatoires et écoles de musique, théâtre, etc.				
Existe-t-il un/plusieurs conservatoire(s) ou école(s) de musique ?				
Si oui, nombre de conservatoires/écoles de musique				
Si oui, nombre de disciplines enseignées				
Si oui, type de disciplines enseignées				
Nombre d'enfants jusqu'à 12 ans inscrits				
Nombre de jeunes de 0 à 18 ans inscrits				
Sont-ils gratuits ?				
Cinéma Cinémathèque municipale				
Existe-t-il un/plusieurs cinéma(s) ?				
si oui, nombre de salles				
Estimation du nombre de jeunes ou très jeunes spectateurs par an				
Si oui, y a-t-il une programmation enfants/jeunes ?				
Si oui, nombre d'entrées				

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Théâtre municipal				
Existe-t-il un/plusieurs théâtre(s) ?				
Si oui, nombre de salles				
Estimation du nombre de jeunes ou très jeunes spectateurs par an				
Si oui, y a-t-il une programmation enfants/jeunes ?				
Si oui, nombre d'entrées				
Musées municipaux				
Existe-t-il un/plusieurs musée(s) ?				
Si oui, nombre de musées				
Leur fréquentation est-elle satisfaisante ?				
Nombre de jeunes ou très jeunes entrées par an estimé				
Y a-t-il une programmation enfants/jeunes ?				
Si oui, nombre d'entrées				
Lieux d'activités				
Existe-t-il des maisons de l'enfance et de la jeunesse ?				
Si oui, leur fréquentation est-elle gratuite ?				
Nombre d'enfants/jeunes inscrits				
Âge des enfants/jeunes inscrits				
Existe-t-il des maisons des jeunes de la culture ?				
Si oui, leur fréquentation est-elle gratuite ?				
Nombre d'enfants/jeunes inscrits				
Âge des enfants/jeunes inscrits				
Existe-t-il des maisons de quartier ?				
Si oui, nombre d'enfants et de jeunes inscrits				
Leur fréquentation est-elle gratuite ?				
Si oui, âge des enfants/jeunes inscrits				
Si oui, les enfants/jeunes participent-ils à la programmation ?				

PROJET DE PLAN D' ACTIONS ANNUEL

Actions locales mises en place entre le comité départemental UNICEF 42 et la ville de SAINT ETIENNE

Préambule :

En entrant dans le réseau Ville amie des enfants, la collectivité s'engage à faire vivre un partenariat local avec le Comité UNICEF de son département. Pour cela, les représentants de la Ville conviennent avec les représentants du Comité UNICEF départemental du contenu de ce partenariat et le formalise en signant un plan d'actions annuel. Celui-ci est l'expression concrète des objectifs et des actions communes que se seront fixés la Ville et le Comité UNICEF départemental en fonction des besoins et des spécificités de chacun.

Il est conseillé de faire un suivi et une évaluation des actions qui auront été réalisées pour convenir des ajustements éventuels et des modifications retenues pour le plan d'actions de l'année suivante.

Article 1 : Contenu du plan d'actions :

A – LA VILLE DE SAINT ETIENNE APPORTE SON CONCOURS AU COMITE UNICEF DE LA LOIRE AFIN DE :

1) Relayer les opérations proposées par l'Unicef et y participer :

- La Nuit de l'eau, évènement national UNICEF / FFN / VAE, en soutenant les demandes de soutien des services techniques (mise à disposition du club organisateur d'une piscine, de matériel et de personnel)
- La Journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre) : soutien aux actions du comité 42 à cette occasion (mise à disposition de salles et de matériel, soutien logistique)

2) Associer le Comité Unicef 42 aux manifestations de la Ville en faveur de l'enfance et de la jeunesse :

- Week end Jeu
- Fête du livre
- Festi'Mômes en attribuant à l'Unicef un temps de parole et de présence ainsi que les bénéficiaires du spectacle de novembre 2016
- Sensibilisation des élus du CME (rencontre plénière du premier trimestre 2016) et des membres du CCJ

3) Favoriser les actions de sensibilisation du Comité UNICEF départemental à la Convention internationale des droits de l'enfant vers :

- Les enfants des écoles élémentaires à travers les temps longs municipaux par des interventions auprès des enfants pendant le temps d'activité de 15h45 à 17h30
- les structures municipales accueillant des enfants et des jeunes (CLSH, MJC, Bureau d'information jeunesse, médiathèques, ludothèques...)
- les élus et les cadres de la ville
- les agents de la ville œuvrant dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse

4) Apporter son soutien et relayer les programmes de l'UNICEF :

- Relayer les campagnes de communication et d'information de l'UNICEF dans les publications municipales, site internet et tout support de communication (campagne de recrutement de bénévoles, ventes de cartes

et produits, articles sur la Convention internationale des droits de l'enfant, sur la situation des enfants dans le monde,...)

- Organiser conjointement des actions de solidarité internationale : aider et faciliter la collecte de dons pour les situations d'urgence (ex : Haïti, Enfants réfugiés syriens)
- Favoriser le développement des Programmes Engagements Jeunes de l'UNICEF France : Clubs UNICEF dans les collèges, Jeunes ambassadeurs dans les lycées et UNICEF Campus pour les étudiants.

5) La Ville de SAINT ETIENNE propose une aide matérielle au Comité UNICEF 42

- Mise à disposition des locaux 17 rue Sainte Catherine à St Etienne
- Soutien financier

B – Le Comité Unicef du 42 s'engage auprès de la Ville de SAINT ETIENNE à :

6) Réaliser des interventions sur l'UNICEF et la Convention internationale des droits de l'enfant en direction de tous les publics de la ville (les parents, les partenaires de la Ville, les associations, les jeunes, ...) :

- Week end jeu : dernier week end de juin
- Fête du livre en octobre
- Festi'Mômes en novembre
- CME et CCJ

7) Soutenir et promouvoir au sein du réseau Ville amie des enfants les actions conduites par la Ville de SAINT ETIENNE

8) Informer des projets conduits par l'UNICEF, en particulier les campagnes nationales liées à la promotion des droits de l'enfant

9) Apporter son aide et ses conseils dans les projets, intéressant les domaines d'intervention de l'UNICEF, initiés ou développés par la Ville de SAINT ETIENNE

10) Accompagner et conseiller les référents Ville amie des enfants, clairement désignés par la Ville

11) Organiser une rencontre annuelle des Villes amies des enfants du département.

Article 2 : Durée :

Le présent plan d'actions entre en vigueur à compter de la date de sa signature pour une durée d'un an. Il pourra faire l'objet d'une révision par l'une ou l'autre des parties et un bilan sera établi en fin d'exécution.

Fait en 2 exemplaires,
A SAINT ETIENNE le

Le maire de SAINT ETIENNE
Gael PERDRIAU

*Le Président du Comité Unicef
de la Loire*
BERNADETTE MOULARD

Signature

Signature